



FONDATION RENÉ CASSIN

Institut International des Droits de l'Homme
International Institute of Human Rights



2017

RAPPORT D'ACTIVITÉS

LE MOT DU PRÉSIDENT



© Claude Truong-Ngoc

DANS CE NUMÉRO

MOT DU PRÉSIDENT	03
L'ÉQUIPE	04
ACTIVITÉS INSTITUTIONNELLES	
La Fondation René Cassin.....	05
Donateurs et Partenaires.....	05
ENSEIGNEMENT	
Sessions de formation en France	
• Cours d'été sur le droit des réfugiés	06
• Session annuelle d'enseignement.....	10
Formation continue	
• Les droits de l'homme comme domaine horizontal de la politique extérieure	16
• La procédure devant la Cour européenne des droits de l'homme	18
La Clinique des Droits de l'Homme.....	19
Sessions de formation à l'étranger	
• Session de formation à Bamako (Mali)	23
• Session de formation à Lima (Pérou)	27
• Session de formation de Buenos Aires (Argentine).....	30
• Session de formation de Yaoundé (Cameroun)	33
• Session de formation de Beyrouth (Liban).....	36
• Session de formation de Dakar (Sénégal)	39
• Session de formation de Tbilissi (Géorgie).....	42
• Session de formation de Pretoria (Afrique du Sud).....	45
• Session de formation de Port-au-Prince (Haïti)	48
ACTIVITÉS DE RECHERCHE	
• Journée en mémoire de René Cassin	51
• Colloque annuel de la Fondation.....	53
• Prix de thèse.....	56
• Publication	57
AUTRES ACTIVITÉS	
• Le Concours européen de plaidoiries René Cassin	58
• Le Concours de plaidoiries de Budapest.....	59
• CinémAction	59
NOTRE PROGRAMME 2018	60

L'année 2017 a été pour notre Institut la deuxième dans son nouveau costume, celui d'une Fondation reconnue d'utilité publique.

L'activité de la Fondation a encore augmenté, en particulier dans son domaine essentiel, celui de l'enseignement et de la formation.

Les sessions traditionnelles à Strasbourg se sont bien sûr perpétuées : vingtième cours d'été sur le droit des réfugiés, en collaboration avec le Haut-commissariat des Nations Unies (HCR), quarante-huitième Session annuelle.

Les sessions délocalisées sont de plus en plus nombreuses : il y en avait eu finalement six en 2016, mais neuf en 2017, et si tout va bien elles seront en 2018 au nombre de onze et peut-être de douze. Cette expansion n'est pas que le fruit de l'activisme de la Fondation René Cassin, elle est surtout le reflet de son prestige et de son aptitude à satisfaire des besoins de formation aux droits de l'homme qu'on retrouve partout dans notre monde très troublé, en particulier par le terrorisme, et en proie aux tentations de l'autoritarisme et de l'arbitraire. Je suis admiratif devant la disponibilité des spécialistes que nous sollicitons pour enseigner à Strasbourg et ailleurs, et la grande qualité des cours qu'ils dispensent. Elle explique en grande partie l'influence et le rayonnement de la Fondation.

Sans être exhaustif, je citerai aussi d'autres activités de celle-ci : ses colloques en coopération avec des Universités, tels que celui de Bordeaux en juin dernier sur le droit international des droits de l'homme et la bioéthique ; ses séminaires ; sa contribution au concours Cassin de plaidoiries francophone, qui se déroule traditionnellement au printemps et qui est organisé par la Faculté de Droit de Strasbourg, et qui est soutenu par la Cour européenne des droits de l'homme ; les prix de thèse René Cassin en anglais et en français ; la clinique des droits de l'homme, coorganisée avec la Faculté de droit de Strasbourg, qui continue de déployer une activité qui vaut d'être notée...

Toutes ces actions supposent de l'aide.

Sur le plan financier, la Fondation, dont les ressources viennent au premier chef des droits d'inscriptions des participants aux sessions (fixés à un niveau modeste pour ne pas être pénalisants), a toujours bénéficié de subventions publiques, localement de la Ville et de la Région, nationalement du Parlement et de quelques ministères ; celles-ci sont également modiques (peut-être trop !) et ne compromettent donc pas l'idéal d'indépendance exprimé par Cassin lorsqu'il créa l'IIDH en 1969 grâce à son Prix Nobel.

La transformation en décembre 2015 de l'association originelle en Fondation devait permettre des concours supplémentaires sous forme de dons, de legs et de mécénats. Si je me réjouis des quelques succès effectivement obtenus sur ce plan, je dois à la fois souhaiter que ce mouvement s'amplifie (nous nous y employons), et regretter que les cotisations versées jadis par les membres de l'association se soient largement taries. La Fondation n'a pas d'assemblée générale, ni de membres à proprement parler (elle est gérée par un conseil d'administration de 15 membres, plus institutionnels que physiques). Ses statuts ont bien prévu la création d'une Association des amis, mais celle-ci, malgré la qualité de ses

dirigeants, n'a pu jusqu'ici attirer suffisamment les membres de l'ancienne association, ni drainer les cotisations autrefois versées à l'Institut. Il faut réfléchir, dans un souci d'avenir, à une meilleure articulation entre le présent et le passé. En attendant, j'invite toutes les personnes physiques et morales qui apprécient notre Fondation et aimeraient accompagner son incontestable expansion à lui dispenser les libéralités variées que le statut « fondatif » permet.

Sur un plan plus général, la Fondation René Cassin est de façon heureuse soutenue par différents acteurs qu'on ne saurait trop remercier : les collectivités territoriales, le monde universitaire, le Barreau et d'autres professions juridiques, des institutions aux objectifs voisins des nôtres (je pense ainsi à la commission nationale consultative des droits de l'homme) ; enfin les autorités publiques :

Il me semble que l'importance aux yeux de celles-ci des menaces qui visent les droits de l'homme et des réponses qu'il faut absolument leur apporter justifie un soutien politique à une entité qui se bat depuis près d'un demi-siècle en faveur de ces droits. J'y vois un encouragement qui ne peut que rendre optimiste sur le moyen et le long terme.

Le Rapport annuel pour 2017 décrit en détail les activités de notre Fondation et fait état de témoignages des acteurs. Ce mot présidentiel n'a d'autre objet que de montrer que nous avançons. Il ne s'agit pas d'une fuite en avant, mais de la volonté de respecter notre vocation et de répondre aux sollicitations qui nous sont adressées, tout en appelant celles et ceux qui le peuvent à nous aider. Au nom de toute notre équipe, je les remercie vivement.

Jean-Paul COSTA
Président de l'Institut International des Droits de l'Homme

1- Le thème était « santé et droit international des droits de l'homme » ; en juillet 2018, il sera consacré aux « défenseurs des droits », dont il n'est que trop juste de saluer l'action souvent difficile et toujours courageuse et précieuse.

2- Dont pour la première fois des sessions à Tbilissi, à Pretoria, à Lima et à Buenos Aires, ce qui montre la diversification géopolitique et linguistique des activités de notre Fondation.

3- A Moscou, ce qui serait une grande première, dans un pays important, où il est particulièrement nécessaire de promouvoir les droits et libertés.

4- Et notamment du dynamisme de son très actif Directeur, Sébastien Touzé, et du « staff » permanent de l'institution.

5- Tous donnent lieu à des publications, chez l'éditeur Pédone, support fidèle et de grande qualité. En 2018, il y en aura un au Mans, sur le droit de la mer et le droit international des droits de l'homme.

6- Dont plusieurs juges participent à nos enseignements et à d'autres activités. Je rappelle que la regrettée Denise Binschedler-Robert, juge Suisse à la Cour, présida l'IIDH pendant six ans.

7- Les lauréats sont récompensés par la publication à nos frais de leurs thèses (chez Pédone).

8- Et par excellence la Ville de Strasbourg, ainsi que la Région Alsace devenue Grand Est.

9- Sur le plan français, un signal fort a été émis par le Président de la République quand il a prononcé en octobre dernier un discours remarqué dans la salle d'audience de la Cour européenne des droits de l'homme.

L'ÉQUIPE

BUREAU

Jean-Paul COSTA, Président
Françoise TULKENS, Vice-Présidente
Luis JIMENA QUESADA, Secrétaire général
Jean-Pierre WACKER, Trésorier

DIRECTION

Sébastien TOUZÉ, Directeur

SESSIONS DE FORMATION DÉLOCALISÉES

Elsa ZIMMER,
Chargée de programmes
Muriel SOGNIGBÉ SANGBANA,
Chargée de programmes

COURS D'ÉTÉ SUR LE DROIT DES RÉFUGIÉS

Muriel SOGNIGBÉ SANGBANA,
Chargée de programmes

RECHERCHE - SÉMINAIRES FORMATION CONTINUE DOCUMENTATION & COMMUNICATION

Agathe PETIT,
Assistante de recherche

Evangelia VASALOU,
Assistante de recherche

ADMINISTRATION & FINANCES SESSION ANNUELLE D'ENSEIGNEMENT

Kathy BINGLER,
Responsable administrative
et financière

Anne-Laure SÉNÉ,
Assistante de direction



ACTIVITÉS INSTITUTIONNELLES

LA FONDATION RENÉ CASSIN – INSTITUT INTERNATIONAL DES DROITS DE L'HOMME

L'Institut International des Droits de l'Homme est devenu une Fondation reconnue d'utilité publique par un décret pris en Conseil d'État et publié au Journal Officiel le 13 décembre 2015. Ce changement de statut permet à la nouvelle Fondation d'avoir les moyens de ses ambitions et de continuer à travailler en faveur de la protection et de la promotion des droits de l'homme en France et dans le monde.

La structure de la Fondation :

Jean-Paul COSTA, Président
Françoise TULKENS, Vice-Présidente
Luis JIMENA QUESADA, Secrétaire Général
Jean-Pierre WACKER, Trésorier
Sébastien TOUZÉ, Directeur

DONATEURS ET PARTENAIRES

Grâce au soutien de ses donateurs et partenaires, la Fondation peut mettre en place et développer ses activités de formation et de recherche. Les activités de la Fondation sont soutenues par :

Agence Universitaire de la Francophonie, Ambassade de France en Argentine, Ambassade de France au Mali, Ankawa International, Assemblée Nationale, Banque Populaire Alsace Lorraine Champagne, Barreau de Strasbourg, Bureau Régional pour l'Afrique de l'Ouest du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (BRAO), Caisse d'Épargne d'Alsace, Centre de Recherche et de Documentation Européennes et Internationales (CRDEI), Centre des Nations Unies pour les Droits de l'Homme et la Démocratie en Afrique Centrale (CNUDHD), Centre pour les droits de l'homme de l'Université de Pretoria (CDH-UP), Comité Sénégalais des Droits de l'Homme (CSDH), Commission Nationale Consultative des Droits de l'Homme (CNCDH), Conseil de l'Europe, Coopération Régionale Française pour l'Amérique du Sud, Cour européenne des droits de l'homme, Délégation de l'Union européenne en Haïti, Délégation Régionale de Coopération pour le Cône Sud et le Brésil, Division des droits de l'homme de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la Stabilisation au Mali (MINUSMA), Ecole Citoyenne et Politique de Yaoundé (ECPY), Ecole de Hautes Etudes Economiques de Moscou, Ecole de la Magistrature (EMA), Ecole de Sciences Politiques - Université de Bologne, Ecole Régionale des Avocats du Grand-Est (ERAGE), Editions Pedone, Editions LexisNexis, European Teaching University of Tbilisi, Faculté de Droit de l'Université de Buenos Aires, Faculté de Droit, Sciences Politiques et Gestion de Strasbourg, Fondation Friedrich Naumann pour la Liberté, Fondation Hermès, Fondation Marangopoulos, Initiative de la Société Civile (ISC), Institut de la démocratie et des droits de l'homme de l'Université Pontificale Catholique du Pérou, Institut des Relations Internationales du Cameroun (IRIC), Institut Français de Buenos Aires, Institut Français de Tbilissi, MédiaDroit, Ministère de la Justice du Gouvernement du Grand-Duché de Luxembourg, Ministère français de l'Europe et des Affaires Etrangères (MEAE), Observatoire International de la Démocratie et de la Gestion des Crises et des Conflits (OIDEC), Organisation Internationale de la Francophonie, Premier Ministre français, Région Grand Est, Région Nouvelle-Aquitaine, Représentation en France du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (UNHCR), Représentation permanente auprès du Conseil de l'Europe du Danemark, Représentation permanente auprès du Conseil de l'Europe du Luxembourg, Sciences Po Strasbourg, Sénat, Service de Coopération et d'Action Culturelle de l'Ambassade de France en Haïti, Service de Coopération et d'Action Culturelle de l'Ambassade de France au Sénégal, Université Al-Jinan de Tripoli, Université de Bordeaux, Université de Strasbourg, Université Nationale San Antonio Abad del Cusco (UNSAAC), Ville de Strasbourg.

SESSIONS DE FORMATION EN FRANCE

1. SESSIONS D'ENSEIGNEMENT

COURS D'ÉTÉ SUR LE DROIT DES RÉFUGIÉS

PRESENTATION ET OBJECTIFS

Organisé par la Fondation René Cassin et par le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (UNHCR), le 20ème Cours d'été s'est tenu au Centre européen de la jeunesse du Conseil de l'Europe à Strasbourg du 6 au 17 juin 2017. Les enseignements ont été dispensés en français, par des experts du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés, ainsi que par des spécialistes du monde académique, institutionnel et judiciaire.

L'objectif de cette formation est de promouvoir l'enseignement du droit international des réfugiés et une meilleure connaissance des principes fondamentaux régissant la protection internationale des personnes relevant du mandat du HCR.

Le cours vise également à développer chez les participants une compréhension commune tant des nouveaux défis qui affectent la protection internationale des réfugiés et demandeurs d'asile que des actions qui permettent un renforcement des mécanismes de protection en faveur de ceux-ci.



PROGRAMME

THÈMES	INTERVENANTS
Allocution de bienvenue	Jean-Paul COSTA, Président de la Fondation René Cassin, Ancien Président de la Cour européenne des droits de l'homme ; Ralf GRUENERT, Représentant en France du Haut-Commissariat pour les réfugiés des Nations Unies
Conférence inaugurale	Jean-Baptiste MATTEI, Ambassadeur, Représentant de la France au Conseil de l'Europe
Exercice de simulation d'une juridiction : ouverture	Dia Jacques GONDO, Administrateur principal chargé de protection, UNHCR Paris Hélène RASPAIL, Chargée de mission pour la Fondation René Cassin, Maître de conférences à l'Université du Maine, Juge-avocat HCR auprès de la CNDA
Droit des réfugiés et droit international des droits de l'homme	Idil ATAK, Professeur, Ryerson University
Le HCR : son mandat et ses activités	Caroline LALY-CHEVALIER, Conseillère juridique et chargée de liaison auprès de l'OFPRA et de la CNDA, UNCHR Paris
Le statut de réfugié : inclusion dans le champ de la Convention de Genève	Jean-Yves CARLIER, Professeur à l'Université catholique de Louvain, Avocat
Les déplacés internes	Jean-François DURIEUX, Ancien Directeur de la division de l'appui et de la gestion des programmes, UNCHR Genève, Chercheur associé, RSC et Institut International de Droit Humanitaire, San Remo
Le principe de non-refoulement et les droits des réfugiés	Sylvie SAROLEA, Professeur à l'Université catholique de Louvain, Avocate

THÈMES	INTERVENANTS
L'apatridie : Cadre juridique	Hélène RASPAIL , Chargée de mission pour la Fondation René Cassin, Maître de conférences à l'Université du Maine, Juge-avocat HCR auprès de la CNDA
La prévention et la protection des apatridies : le mandat et l'action du HCR	Dia Jacques GONDO , Administrateur principal chargé de protection, UNCHR Paris
Conférence spéciale à la Cour européenne des droits de l'homme	Linos-Alexandre SICILIANOS , Juge à la Cour européenne des droits de l'homme, Professeur à la Faculté de droit d'Athènes
Table ronde sur les activités du HCR avec ses interlocuteurs européens dans le contexte de la crise migratoire	En présence de représentants de l'UNHCR et d'institutions européennes. Modération : Sébastien TOUZÉ , Directeur de la Fondation René Cassin, Professeur à l'Université Paris II Panthéon-Assas, Membre du Comité contre la Torture des Nations Unies
Les politiques européennes en matière d'asile et d'immigration	Catherine WIHTOL DE WENDEN , Directrice de recherche Emérite, CNRS
La protection des réfugiés en Afrique	Dia Jacques GONDO , Administrateur principal chargé de protection, UNHCR Paris
La protection des réfugiés en Amérique Latine	Jaime RUIZ DE SANTIAGO , Ancien fonctionnaire UNHCR, Professeur à l'Université Iberomericana de Mexico et à l'Institut technologique autonome du Mexique
La protection des réfugiés dans le monde arabe	Nabil BENBEKHTI , Administrateur principal chargé de protection, UNHCR Tunis
Exercice de simulation d'une juridiction : lecture des rapports, plaidoiries	Maître MONGET-SARRAIL , Avocate

BILAN

Cette année, le Cours d'été sur les réfugiés a accueilli 58 participants dont 18 femmes et 40 hommes de 25 nationalités différentes. Cette formation d'une durée de 2 semaines a donné lieu à de fructueux débats et réflexions sur la protection, la défense et la promotion du droit des réfugiés, témoignant du grand intérêt et engouement des participants pour cette formation. Les participants ont largement apprécié cette formation qui alliait cours théoriques et exercices pratiques. En effet, les participants ont pu participer à des simulations de juridiction encadrées par des avocats et experts travaillant au UNHCR.

Les participants ont souligné la grande qualité de cette formation, ainsi que la pertinence des intervenants. Au final de cette formation, 46 certificats de réussite ont été décernés aux participants les plus méritants.





SESSION ANNUELLE D'ENSEIGNEMENT EN DROIT INTERNATIONAL ET COMPARÉ DES DROITS DE L'HOMME

SANTÉ ET DROIT INTERNATIONAL DES DROITS DE L'HOMME



PRESENTATION ET OBJECTIFS

Créée pour la première fois en 1970 par René Cassin, fondateur de l'Institut International des Droits de l'Homme, la session annuelle d'enseignement vise à perfectionner les connaissances en droit international des droits de l'homme des praticiens du droit ; enseignants et chercheurs ; étudiants de niveau avancé ; personnels d'organisations régionales et internationales et d'ONG ; autorités nationales et locales ; et de toute personne intéressée. Chaque année, cette session se concentre sur l'étude d'un thème particulier, tout en permettant aux participants de se familiariser avec les différents systèmes universel et régionaux de protection des droits de l'homme.

Cette 48ème session annuelle d'enseignement s'est déroulée dans les locaux de l'ESCARPE à Strasbourg du 3 au 21 juillet et portait sur le thème « Santé et droit international des droits de l'homme ». Les cours étaient dispensés en français, anglais et espagnol.

Cette session de formation était destinée aux :

- Enseignants et Chercheurs
- Membres d'Organisations Non Gouvernementales
- Membres de professions juridiques
- Fonctionnaires nationaux et internationaux
- Étudiants de niveau avancé dans les sciences juridiques, politiques, humaines et sociales
- Autres professions concernées par les droits de l'homme

PROGRAMME

THÈMES	INTERVENANTS
Cours thématiques	
Thematic course 1: Bioethics and Human Rights	Rebecca J. COOK, Professor Emerita, University of Toronto
Cours thématique 2 : L'élaboration d'un droit international de la santé	Jean-Marie CROUZATIER, Professeur, Université de Toulouse 1 Capitole
Thematic course 3: Human Rights in Global Health Governance	Benjamin Mason MEIER, Professor of Global Health Policy, University of North Carolina – Chapel Hill
Cours thématique 4 : La protection conventionnelle de la personne et du corps humain	Xavier AUREY, Docteur en droit, Chargé d'enseignement à l'Université de Caen Normandie
Cours thématique 5 : Les droits du patient et le droit international des droits de l'homme	Christian BYK, Directeur de l'Association internationale droit éthique et science, Juge à la Cour d'Appel de Paris
Cours thématique 6 : Les droits sexuels et génésiques en droit international des droits de l'Homme	Diane ROMAN, Professeur, Université François-Rabelais de Tours
Cours thématique 7 : L'appréhension de la fin de vie par les droits de l'homme	Emmanuel KABENGELE MPINGA, Professeur, Institut de Santé Globale, Université de Genève
Thematic course 8: The fight against pandemics	Helena NYGREN-KRUG, Senior Adviser, Strategic Policy Directions, UNAIDS
Thematic course 9: Persons with disabilities and the right to health	Hilary BROWN, Psychotherapist, Professor at Canterbury Christ Church University

THÈMES	INTERVENANTS
Thematic course 10: Deprivation of liberty and the right to health	Rick LINES , Executive Director, Harm Reduction International
Cours introductif	
Droit international des Droits de l'Homme	Français : Emmanuel DECAUX , Professeur Émérite, Université Panthéon-Assas (Paris II) Anglais : Frans VILJOEN , Professor, Director of the Centre for Human Rights, University of Pretoria Espagnol : Mikel MANCISIDOR , Profesor, Universidad de Deusto, Ex-Director del Centro UNESCO del País Vasco, Vicepresidente del Comité de los Derechos Economicos, Sociales y Culturales de las Naciones Unidas
Cours Fondamentaux	
Le système de protection des droits de l'homme des Nations Unies et de ses institutions spécialisées	Français : Eric TISTOUNET , Chef de la branche du Conseil des droits de l'homme, Bureau du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme à Genève Anglais : Christian TOMUSCHAT , Professor Emeritus of Humboldt University, President of the OSCE Court of Conciliation and Arbitration Espagnol : Fabian SALVIOLI , Profesor, Director del Instituto de Derechos Humanos, Facultad de Ciencias Jurídicas y Sociales, Universidad Nacional de La Plata, Ex-Presidente del Comité de Derechos Humanos de la Organización de Naciones Unidas
Le système européen de protection des droits de l'homme	Français : David SZYMCZAK , Professeur, Institut d'Études Politiques de Bordeaux Anglais : Jim MURDOCH , Professor, University of Glasgow Espagnol : Alejandro SAIZ ARNAIZ , Profesor, Director del Departamento de Derecho, Universitat Pompeu Fabra
Le système interaméricain de protection des droits de l'homme	Français : Laurence BURGOGUE-LARSEN , Professeur, Université Panthéon-Sorbonne (Paris I) – Chaire Marangopoulos Anglais : Antonio Augusto CANCADO TRINDADE , Judge, International Court of Justice, Professor Emeritus of the University of Brasilia, Former President of the Inter-American Court of Human Rights Elizabeth SALMON GARATE , Profesora, Directora del Instituto de Democracia y Derechos Humanos, Pontificia Universidad Católica del Perú
Le système africain de protection des droits de l'homme	Français : Rafaa BEN ACHOUR , Juge, Cour Africaine des droits de l'homme et des peuples, Professeur Émérite de l'Université de Carthage Anglais : Solomon, T. EBOBRAH , Professor, Niger Delta University Espagnol : Felipe GOMEZ ISA , Profesor, Instituto de Derechos Humanos Pedro Arrupe, Universidad de Deusto

THÈMES	INTERVENANTS
Conférences spéciales	
Understanding Human Trafficking in today's world: law, causes, consequences and hope	Parosha CHANDRAN , Barrister, 1 Pump Court Chambers, London
L'Organisation de la Coopération islamique et la protection des droits de l'homme	Mohammed Amin AL-MIDANI , Président du Centre Arabe pour l'Education au Droit International Humanitaire et aux droits Humains (France), Chargé d'enseignement à l'Université de Strasbourg, Professeur à l'Université Jinan
Cours Spéciaux	
La Charte arabe des droits de l'homme	Français : Abdelmadjid ZAALANI , Professeur, Université d'Alger, Vice-Président du Comité arabe des droits de l'homme Anglais : Mohamed Y. MATTAR , Senior Research Professor, The American University Washington College of Law, Executive Director of The Protection Project at The Johns Hopkins University, School of Advanced International Studies, Director of the Law Clinic, Qatar University College of Law
La protection des droits de l'homme en Asie	Français : Wan-Hea LEE , Représentante du Bureau du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme au Cambodge Anglais : Debbie STOTHARD , Secretary General, International Federation for Human Rights, Coordinator of the Alternative Asean Network on Burma

BILAN

La 48ème session annuelle d'enseignement a accueilli 157 participants originaires de 44 pays. Les participants provenaient majoritairement d'Afrique et d'Amérique Centrale et Latine.

Durant 3 semaines, les participants ont eu l'occasion de suivre des cours fondamentaux et des cours thématiques en lien avec les droits de l'homme et la santé. Ils ont ainsi pu balayer les problématiques soulevées par les nouvelles questions de santé ayant émergé ces dernières années. Les enseignements étaient dispensés par des académiques et professionnels issus de divers milieux et venant de nombreux pays.

Le programme de cette session annuelle d'enseignement était complété par une conférence publique de Raphaël PITTI, Professeur, Conseil Municipal Délégué « Urgence sociale et sanitaire » et Médecin Humanitaire.

Durant cette conférence, le Dr. Raphaël PITTI a présenté la situation sanitaire et sociale en Syrie ainsi que son travail de mise en place de programmes d'enseignement en médecine d'urgence pour les docteurs, étudiants en médecine, infirmiers et sages-femmes en Syrie. Cette mission l'a amené à se rendre en Syrie 14 fois.



FONDATION RENÉ CASSIN

Institut International des Droits de l'Homme
International Institute of Human Rights



CONFÉRENCE PUBLIQUE

STRASBOURG, 10 JUILLET 2017
Salle de l'Aubette – Place Kléber – 20h30

SANTÉ ET DROIT INTERNATIONAL DES DROITS DE L'HOMME

HEALTH AND INTERNATIONAL HUMAN RIGHTS LAW

Conférence animée par Raphaël Pitti,

Professeur, Conseiller municipal délégué « Urgence sociale et sanitaire »,
Médecin humanitaire, Président d'honneur du Comité d'aide humanitaire au
peuple syrien (Comsyr)

Inscription : agathe.petit@iidh.org

Conférence organisée dans le cadre de la 48^{ème} Session annuelle d'enseignement
48th Annual Study Session

2, Allée René Cassin - F - 67000 Strasbourg
Tél. : +33 (0)3 88 45 84 45 | Fax : +33 (0)3 88 45 84 50 | administration@iidh.org | www.iidh.org

in.kayoucau@iidh.com - 2017

LE DIPLÔME DE LA FONDATION

Le diplôme de la Fondation est ouvert aux participants de la session annuelle d'enseignement qui disposent déjà de solides connaissances en droit international et comparé des droits de l'homme (niveau post-gradué, LLM ou Master). Distinct du certificat de réussite, les examens se composent de trois épreuves (écrite, pratique et orale) et demandent un niveau très élevé de connaissances.

Les lauréats du diplôme de la session 2017 sont **Patrick BADUGUE**, **Zoe HARPER** et **Antigoni Maria SPYROPOULOU**. La liste des lauréats du diplôme et toutes les informations relatives à celui-ci sont disponibles sur notre site internet.

TÉMOIGNAGE D'UN PARTICIPANT



Zoé Harper
Avocate, Royaume-Uni
Lauréate de la session annuelle
d'enseignement 2017

J'ai participé à la 48^{ème} session annuelle d'enseignement de la Fondation René Cassin à Strasbourg qui s'est tenue cette année sur le thème de la santé et du droit international des droits de l'homme, dans le but de consolider ma formation continue et ma pratique des droits de l'homme.

J'ai particulièrement apprécié la qualité des enseignements dispensés en droit international et comparé des droits de l'homme qui nous ont permis d'être informé sur de nouvelles idées et stratégies applicables dans différents systèmes régionaux de protection des droits de l'homme. D'autres spécialistes ont abordé le droit à la santé en lien avec divers sujets dont le droit des personnes handicapées, les droits sexuels et reproductifs, la fin de vie et le contentieux des droits sociaux, économiques et culturels, assurant un programme intéressant et favorisant la réflexion.

L'urgence des questions discutées a été soulignée lors de la conférence publique donnée par le Docteur Raphaël Pitti pendant laquelle il a présenté son travail sur les soins médicaux d'urgence en Syrie.

Son rapport accablant sur l'effondrement du système de santé et des infrastructures basiques en Syrie après 6 ans de guerre, la détention et la torture systématiques du personnel médical et l'ampleur des abus commis contre la population bloquée à l'intérieur des frontières nous imposent de trouver des solutions individuelles et collectives à cette catastrophe humanitaire majeure.

Nous avons eu le privilège de suivre des cours donnés par des juges, des praticiens et des universitaires de premier plan qui participent à la construction du droit, et par des membres des Comités des Nations Unies ou des rapporteurs spéciaux, encore en fonction ou non, qui nous ont fourni un aperçu unique de la protection légale des droits de l'homme.

L'opportunité de me présenter devant des juges de la Cour européenne des droits de l'homme ainsi que la réussite des différentes étapes permettant l'obtention du diplôme furent pour moi des événements marquants.

L'expertise du corps professoral était complétée par la véritable nature internationale de la session d'enseignement, composée de plus de 150 défenseurs des droits de l'homme venant du monde entier, qui a contribué aux débats et aux mises en perspectives des cours, tout en créant un véritable réseau d'amitié et de solidarité dont je suis sûre qu'il perdurera dans le futur.

2. LA FORMATION CONTINUE

La Fondation René Cassin organise, conjointement avec différents barreaux, écoles d'administration et facultés, des sessions de formation en droit international et européen des droits de l'homme à destination des praticiens. Ces sessions peuvent être validées au titre de la formation continue obligatoire des professionnels et sont également ouvertes aux étudiants de niveau avancé.

LES DROITS DE L'HOMME COMME DOMAINE HORIZONTAL DE LA POLITIQUE EXTÉRIEURE DE L'UNION EUROPÉENNE

Du 9 au 13 janvier 2017, la Fondation René Cassin, l'Ecole de Sciences Politiques de l'Université de Bologne et l'Ecole de Hautes Etudes Economiques de Moscou ont organisé une Winter School portant sur « Les droits de l'homme comme domaine horizontal de la politique extérieure de l'Union européenne » qui s'est déroulée à Forlì en Italie. 60 participants ont assisté à cette formation.



THÈMES	INTERVENANTS
Mots de bienvenue	Marco BALBONI , Département de Politique et Sciences Sociales, Université de Bologne Nina BELYAEVA , Ecole des Hautes Etudes Economiques, Moscou
Conférence inaugurale : L'Union Européenne comme acteur global en matière de droits de l'homme	Nathalie TOCCI , IAI
Thème 1. Les actions extérieures de l'Union européenne et les droits de l'homme	
Le rôle du Haut Représentant de l'Union européenne et du Parlement européen dans la stratégie extérieure en matière de droits de l'homme ?	Barbara LOCHBIHLER , Vice-Présidente du Sous-Comité pour les droits de l'homme et les Affaires extérieures du Parlement européen
La Cour de Justice de l'Union européenne, les Droits de l'homme et les Actions extérieures	Chiara CELLERINO , Université de Genève

THÈMES	INTERVENANTS
Thème 2. L'Union européenne et les Nations Unies	
L'Union européenne et le UNHRC	Gjovalin MACAJ , Université d'Oxford
L'Union européenne et les organes conventionnels de protection des droits de l'homme	Gjovalin MACAJ , Université d'Oxford
Thème 3. L'Union européenne et le Conseil de l'Europe	
L'interaction entre l'Union Européenne et le Conseil de l'Europe dans la définition "européenne" des droits de l'Homme	Romain TINIERE , Université de Grenoble
Les standards du Conseil de l'Europe en matière de droits de l'Homme comme limites de l'action extérieure de l'Union Européenne	Romain TINIERE , Université de Grenoble
L'Union Européenne et la CEDH	Mustapha AFROUKH , Université de Montpellier
L'adhésion à la CEDH	Mustapha AFROUKH , Université de Montpellier
Thème 4. « Développer » les relations basées sur les droits de l'homme	
Le Conseil de l'Europe, l'Union européenne et le droit interne russe	Nina BELYAEVA , Ecole des Hautes Etudes Economiques, Moscou
L'Union européenne et les droits de l'homme en Asie	Sanjay KUMAR RAJHANS , Ecole des Hautes Etudes Economiques, Moscou
L'Union européenne et les droits de l'homme en Amérique du Sud	Victor ALBERT , Ecole des Hautes Etudes Economiques, Moscou
Thème 5. Les priorités dans une stratégie extérieure en matière de droits de l'homme	
Migration et la liberté de mouvement	Sylvie SAROLEA , Université de Louvain, Equipe droits et migrations
La « construction » de nouvelles normes de protection du genre et des personnes LGBT	Ulrike LUNACEK , Membre du Parlement européen, Co-Président de l'Intergroupe sur les Droits LGBTI
Les droits de l'homme comme valeur de la politique commerciale de l'Union européenne	Marise CREMONA , Institut Européen de Florence
Conférence de clôture : Le Sommet Union Européenne – Afrique : Un nouveau forum pour la protection des droits de l'homme ?	Cécile KYENGE , Membre du Parlement européen, Vice-Présidente de la Délégation auprès de l'Assemblée Parlementaire paritaire ACP-EU

3. SÉMINAIRES

LA PROCÉDURE DEVANT LA COUR EUROPÉENNE DES DROITS DE L'HOMME

Le 15 juin 2017, la Fondation René Cassin a organisé une demi-journée de formation continue en partenariat avec l'Ordre des Avocats du Barreau de Strasbourg et l'Ecole des Avocats du Grand-Est. Cette demi-journée visait à former les praticiens du droit, et plus particulièrement les avocats, à la procédure devant la Cour européenne des droits de l'homme. 34 participants ont assisté à cette formation.

COURS	INTERVENANTS
Allocutions d'ouverture	Jean-Paul COSTA , Président de la Fondation René Cassin – Institut International des Droits de l'Homme, Ancien Président de la Cour EDH Pascal CRÉHANGE , Bâtonnier de l'Ordre des Avocats du Barreau de Strasbourg
La procédure devant la Cour EDH – Perspective de l'avocat	Vincent BERGER , Ancien Jurisconsulte de la Cour EDH, Avocat au Barreau de Paris, Professeur au Collège d'Europe
La procédure devant la Cour EDH – Perspective du Greffe	Pascal DOURNEAU-JOSETTE , Professeur associé à l'Université de Strasbourg, Chef de Division à la Cour EDH
La procédure devant la Cour EDH – Perspective du Juge	Krzysztof WOJTYCZEK , Juge à la Cour EDH
La procédure devant la Cour EDH – Perspective de l'Agent du Gouvernement	Florence MERLOZ , Sous-Directrice des droits de l'homme, Direction des Affaires Juridiques, Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères

4. ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES

CLINIQUE DES DROITS DE L'HOMME

La rentrée de la Clinique des droits de l'homme de Strasbourg a eu lieu le 7 novembre 2017 pour les deux promotions composées en tout de 14 étudiants. La formation se déroule sur deux ans et allie formation théorique en droit international des droits de l'homme et formation pratique par le traitement d'affaires contentieuses ainsi que par la coopération avec divers acteurs intervenant dans le domaine des droits de l'homme.

Les cliniciens sont amenés à travailler avec des partenaires qui sollicitent la Clinique sur différents thèmes ou problèmes juridiques mais également par groupes sur des thèmes proposés par les étudiants ou les professeurs encadrant cette formation. Ils suivent également des cours à la Faculté de Droit, de Sciences Politiques et de Gestion de Strasbourg et des séminaires dispensés par des experts nationaux et internationaux qui ont lieu dans les locaux de la Fondation.

Les 7 et 8 août 2017, les cliniciens ont eu l'occasion de présenter un rapport lors d'un workshop sur la surpopulation carcérale qui s'est tenu à Genève en marge de la 61ème session du Comité contre la Torture des Nations Unies.



SÉMINAIRES DE L'ANNÉE 2017

COURS

INTERVENANTS

9 février 2017

La protection des réfugiés en Europe

Delphine LENEUTRE,
Juriste associée à la
représentation du HCR
auprès des institutions
européennes à
Strasbourg

4 avril 2017

La Cour Nationale du Droit d'Asile

Niki ALOUPI, Professeur
à l'Université de
Strasbourg, Juge-Avocat
à la Cour Nationale du
Droit d'Asile

12 mai 2017

La déontologie de l'avocat

Pascal CREHANGE,
Bâtonnier de l'Ordre des
Avocats de Strasbourg



TÉMOIGNAGE D'UN PARTICIPANT



Ingrid BOURY
Clinicienne
Promotion 2016 – 2018

Etant devenue passionnée des droits de l'homme lors de mes cours de libertés publiques en licence, j'ai mis à cœur de tourner tout mon cursus par la suite autour de cette problématique. Je suis notamment partie l'été entre mon année de M1 et mon année de M2 au Togo pour promouvoir les droits de l'homme auprès d'une ONG locale spécialisée dans le milieu carcéral. Après avoir obtenu mon master, voulant toujours approfondir mes connaissances en matière de droits de l'homme, je suis venue à Strasbourg afin d'intégrer la Clinique des droits de l'Homme de Strasbourg et commencer mon doctorat en droit public.

La première année du diplôme a été rythmée par des cours à suivre à la faculté de droit de Strasbourg et des séminaires sur des thèmes variés avec chaque fois un intervenant professionnel spécialisé. La formation théorique de cette première année s'est terminée par la participation à la Session Annuelle d'Enseignement de la Fondation René Cassin. Le thème de cette 48ème session était « Santé et droit international des droits de l'homme ». Ce fut l'occasion d'enrichir mes connaissances sur les divers systèmes de protection des droits fondamentaux dans le monde et de découvrir le thème de la santé.

Le fait de pouvoir participer à cette session d'été a été une véritable opportunité unique aux côtés de praticiens des droits de l'homme venus du monde entier. Durant l'année 2016 – 2017, la Clinique et moi-même avons, en outre, travaillé sur un rapport relatif à la surpopulation carcérale à destination du Comité contre

la torture (CAT). Ce projet m'a beaucoup intéressée du fait que par mon expérience au Togo, mon mémoire de Master (« Le droit à l'accès à la justice administrative pour les détenus français ») et mon bénévolat au côté de la CIMADE à la maison d'arrêt de Strasbourg, je suis très impliquée dans le milieu carcéral. J'ai d'ailleurs eu la chance mémorable de partir à Genève avec quelques autres cliniciens les 7 et 8 août 2017, durant la session du CAT, afin d'assister et participer aux discussions relatives à la surpopulation carcérale, et profiter de cette occasion pour présenter notre rapport.

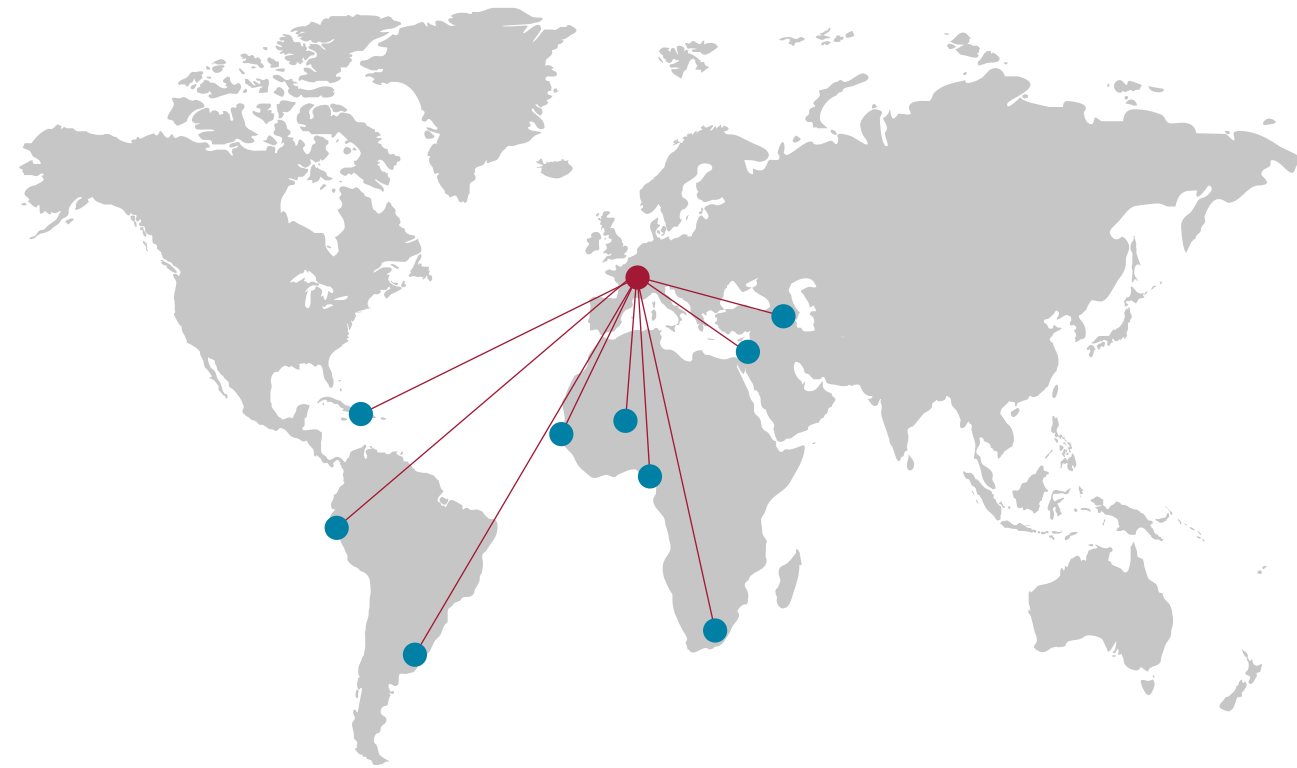
Aussi, cette première année a été propice à la réflexion des projets possibles au sein de notre promotion. Pour exemple, je participe actuellement à un projet de veille juridique avec l'association ECPAT. Ma deuxième année, en cours, accentue donc le côté pratique par rapport au côté théorique.

Outre l'expérience personnelle qu'apporte la Clinique, le but de notre promotion est de développer des partenariats qui pourront se perpétuer de promotion en promotion pour une dynamique pérenne de la Clinique des droits de l'Homme que je vous recommande d'intégrer.

SESSIONS DE FORMATION A L'ÉTRANGER



La Fondation René Cassin organise, tout au long de l'année, des sessions de formation dans divers pays dont l'objectif est de promouvoir l'enseignement, principalement en droit international des droits de l'homme, et de contribuer au renforcement des capacités des acteurs intervenant dans ce domaine. Ces sessions, mises en place grâce à de nombreux partenariats, répondent à une forte demande de formation de la part des professionnels. Elles sont organisées en priorité dans des régions du monde où le manque de formation nuit à la mise en place d'un système efficace de protection et de promotion des droits de l'homme.



Sessions délocalisées de l'IIDH en 2017 :

Bamako, Mali
Lima, Pérou
Buenos Aires, Argentine
Yaoundé, Cameroun
Beyrouth, Liban
Dakar, Sénégal
Tbilissi, Géorgie
Pretoria, Afrique du Sud
Port-au-Prince, Haïti

BAMAKO, MALI

LES DÉFIS RENCONTRÉS PAR LA COUR PÉNALE INTERNATIONALE

PRÉSENTATION ET OBJECTIFS

La 4^{ème} session délocalisée de la Fondation René Cassin qui s'est tenue à Bamako du 6 au 11 février 2017 a été organisée en partenariat avec la Fondation Friedrich Naumann pour la Liberté (ci-après FNF) et la Division des Droits de l'Homme de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la Stabilisation au Mali (DDH-MINUSMA). Elle a été initiée et mise en place en 2014 en réponse à la crise que traversait le pays du fait de l'instabilité politique et sécuritaire qui a suivi le coup d'état militaire de 2012.

Il s'agit, à travers l'organisation de cette session de formation en droit international pénal, droit international humanitaire et droit des réfugiés d'outiller les acteurs concernés pour une bonne gestion de la période post-confliktuelle avec une meilleure prise en charge des libertés et des droits fondamentaux des citoyens ainsi que pour le renforcement de l'État de droit et de la culture démocratique au Mali. Il s'agissait pour les initiateurs du projet, de créer un cadre d'échange, de dialogue et de réflexion pour l'émergence d'une nouvelle citoyenneté qui repose sur l'égalité en droit et en devoir, mais surtout devant la loi dans un État de droit fonctionnel.

L'objectif de la session de Bamako est d'offrir à un public francophone, originaire de la zone sahélo-saharienne et issu de la famille judiciaire, des organisations de droits de l'homme et des forces de l'ordre ainsi qu'aux officiels gouvernementaux, un accès à un enseignement d'excellence dans le domaine du droit international pénal et des droits de l'homme et de contribuer à la promotion de ces derniers dans le cadre des institutions nationales en l'occurrence judiciaires. Cette formation vise à renforcer chez les participants une compréhension commune tant des nouveaux défis qui affectent la protection internationale des droits de l'homme que des actions qui permettent un renforcement des mécanismes de protection en faveur de ceux-ci et plus largement de l'État de droit en Afrique. En effet, le renforcement des réflexes juridiques et de la connaissance des instruments juridiques internationaux permettent une meilleure connaissance et une meilleure appropriation des droits de l'homme par les groupes ciblés, condition indispensable à la pleine jouissance de ces droits par tous.



PROGRAMME

THÈMES	INTERVENANTS
Allocutions d'ouverture	<p>Mbaranga GASARABWE, Représentante spéciale adjointe pour la MINUSMA</p> <p>Inge HERBERT, Directrice Régionale Afrique de l'Ouest, Fondation Friedrich Naumann pour la Liberté (FNF)</p> <p>Elsa ZIMMER, Chargée de programme, Fondation René Cassin</p> <p>Youssouf CISSE, Représentant Afrique de l'Ouest, OIDEC</p> <p>Françoise GIANVITI, Chef de coopération et d'action culturelle, Représentant Son Excellence Madame l'Ambassadeur de France au Mali</p> <p>Alexander PLAPPERT, Conseiller à l'Ambassade de la République Fédérale d'Allemagne au Mali</p> <p>Mamadou Ismaila KONATE, Ministre de la Justice, des Droits de l'Homme, Garde des Sceaux, Représentant Monsieur le Premier Ministre du Mali</p> <p>Moussa TEMBINE, Premier Vice-Président de l'Assemblée Nationale, Représentant Monsieur le Président de l'Assemblée nationale</p>
Conférence inaugurale – Les enjeux des poursuites pénales des crimes de droit international	Damien VANDERMEERSCH , Professeur à l'Université Catholique de Louvain
Droit International Pénal – Les incriminations et les règles de droit pénal général applicables	Damien VANDERMEERSCH , Professeur à l'Université Catholique de Louvain
Droit International des Droits de l'Homme	Mamadou HEBIE , Professeur assistant au Centre Grotius de l'Université de Leiden, Professeur à l'Université de Lille
Droit International Pénal – La procédure devant la CPI	Damien VANDERMEERSCH , Professeur à l'Université Catholique de Louvain
Droit International Humanitaire	Marco SASSOLI , Professeur à l'Université de Genève
Droit International Pénal – Les modes de responsabilité et les défis liés à la représentation des victimes devant la CPI	Vaios KOUTROULIS , Professeur à l'Université Libre de Bruxelles, Chargé de cours à l'Université de Lille

THÈMES	INTERVENANTS
Droit des réfugiés – Statut des réfugiés : Exclusion et cessation	Nicolas HAUPAIS , Professeur à l'Université d'Orléans
Droit International Pénal – L'immunité et les défis liés à la coopération avec la CPI. Les poursuites devant les juridictions nationales, une alternative dans le cadre de la lutte contre l'impunité ?	Vaios KOUTROULIS , Professeur à l'Université Libre de Bruxelles, Chargé de cours à l'Université de Lille
Droit des réfugiés – Le principe de non-refoulement	Nicolas HAUPAIS , Professeur à l'Université d'Orléans
Droit International Pénal – Les juridictions spécialisées internationalisées et la CPI, complémentarité ou concurrence ?	Vaios KOUTROULIS , Professeur à l'Université libre de Bruxelles, Chargé de cours à l'Université de Lille
Conférence de clôture	Manassa DANIOKO , Présidente de la Cour Constitutionnelle du Mali
Conférence spéciale « Terrorisme et droits de l'homme »	Fonyuy KIVEN , OHCHR Central Africa Regional Office
Cérémonie de clôture	<p>Guillaume NGEFA, Directeur de la Division des droits de l'homme, Représentant du Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme – Mali</p> <p>Inge HERBERT, Directrice Régionale Afrique de l'Ouest, Fondation Friedrich Naumann pour la Liberté (FNF)</p> <p>Elsa ZIMMER, Chargée de programme, Fondation René Cassin</p> <p>Youssouf CISSE, Représentant Afrique de l'Ouest, OIDEC</p> <p>Mamadou Ismaila KONATE, Ministre de la Justice, des Droits de l'Homme, Garde des Sceaux, Représentant Monsieur le Premier Ministre du Mali</p> <p>Manassa DANIOKO, Présidente de la Cour Constitutionnelle du Mali</p>



BILAN

L'originalité de cette session, spécialisée en droit international pénal, a permis d'attirer un vaste panel de participants hautement qualifié afin d'échanger sur cette matière spécifique. Au final, 83 participants – dont 32 % de femmes – étaient présents sur place. Ces derniers étaient principalement des professionnels du droit : magistrats, avocats, fonctionnaires nationaux et internationaux et membres d'organisations issues de la société civile dans la sous-région.

Le thème « Les défis rencontrés par la Cour pénale internationale » a été le fil conducteur de cette session thématique de formation. Il s'agissait d'une première, destinée à renouveler l'offre et développer la spécificité de cette formation afin de la distinguer davantage des autres sessions délocalisées de la région. Ce choix a été un succès, soulevant largement l'intérêt des participants dans un contexte où plusieurs Etats africains ont déclaré se retirer de la Cour Pénale Internationale voire ont, pour certains, appelé à un retrait groupé.

LIMA, PÉROU

DROIT INTERNATIONAL DES DROITS DE L'HOMME

PRÉSENTATION ET OBJECTIFS

La session de formation en droit international des droits de l'homme à Lima était la première session organisée par la Fondation René Cassin en Amérique Latine. Elle s'est déroulée du 20 au 23 février 2017 à l'Université Catholique Pontificale du Pérou.

L'idée d'organiser une session de formation en Droit International des Droits de l'Homme au Pérou est née d'un besoin croissant de satisfaire une demande locale, au regard de l'intérêt que les praticiens du domaine ne cessent de manifester et des difficultés qu'ils rencontrent pour faire le déplacement à Strasbourg, afin de suivre la session annuelle d'enseignement.

La Fondation s'est associée au 5ème Cours international de spécialisation organisé par l'Institut de démocratie et des droits de l'homme de l'Université catholique pontificale du Pérou et la Cour Interaméricaine des Droits de l'Homme qui s'est tenu du 8 au 24 février 2017 dans les locaux de l'Université. La Fondation a pris en charge l'organisation de la dernière semaine du cours (du 20 au 23 février) en mettant à disposition des enseignants.

Cet intérêt s'explique d'une part par le constat que l'Amérique Latine est l'une des zones de la planète ayant connu les plus graves violations des droits de l'homme dans une période encore relativement récente. D'autre part, l'Amérique Latine connaît un développement croissant des droits humains grâce à la conséquente activité des organes de protection des droits de l'homme établis par l'Organisation des États Américains, la Commission Interaméricaine des Droits de l'Homme et la Cour Interaméricaine des Droits de l'Homme.

L'objectif de la session de Lima est d'offrir à un public hispanophone et francophone, issu de la famille judiciaire, des organisations de droits de l'homme et des forces de l'ordre ainsi qu'aux officiels gouvernementaux, un accès à un enseignement d'excellence dans le domaine du droit international des droits de l'homme et de contribuer à la promotion de ce dernier dans le cadre des institutions nationales des États et de leurs juridictions.

La session de Lima était suivie d'un colloque international sur les droits de l'homme portant sur le thème « La prohibition de la torture et des traitements inhumains et dégradants en droit international des droits de l'homme » qui s'est déroulé à Cusco le 25 février 2017.





PROGRAMME DE LA SESSION

THÈMES	INTERVENANTS
Droit international des Droits de l'Homme	Elizabeth SALMON GARATE , Professeur à l'Université Catholique Pontificale du Pérou
Le système interaméricain de protection des droits de l'homme	Analía BANFI VIQUE , Commission Interaméricaine des Droits de l'Homme
Atelier : Le contentieux dans le système interaméricain des droits de l'homme	Analía BANFI VIQUE , Commission Interaméricaine des Droits de l'Homme
Les apports du système interaméricain de protection des droits de l'homme dans la consolidation de l'Etat de Droit	Diego GARCIA SAYAN , Membre du Mécanisme de sélection de la juridiction spéciale pour la paix en Colombie
Le contrôle de conventionnalité comme outil de dialogue et de garantie des droits de l'homme	Pedro SALAZAR , Directeur de l'Institut de Recherches Juridiques, UNAM
Atelier : Le dialogue jurisprudentiel entre les juges internationaux et les juges nationaux : expérience comparée	Pedro SALAZAR , Directeur de l'Institut de Recherches Juridiques, UNAM
Les avancées récentes et nouvelles de la jurisprudence de la Cour interaméricaine des droits de l'homme	Eduardo FERRER MC-GREGOR , Vice-Président de la Cour Interaméricaine des Droits de l'Homme
Les réparations dans le système interaméricain de protection des droits de l'homme et le contrôle de l'exécution des décisions	Eduardo FERRER MC-GREGOR , Vice-Président de la Cour Interaméricaine des Droits de l'Homme
Le droit européen des droits de l'homme	Laurence BURGORGUE-LARSEN , Professeur de droit public, Université Paris I Panthéon-Sorbonne
L'ONU et les droits de l'homme	Sébastien TOUZÉ , Professeur de droit public, Université Paris I Panthéon-Assas (Paris II)
L'interdiction des traitements inhumains et dégradants en droit international des droits de l'homme	Claude HELLER , Membre du Comité contre la Torture des Nations Unies

PROGRAMME DU COLLOQUE INTERNATIONAL DE CUSCO

THÈMES	INTERVENANTS
Ouverture	Autorité de l'UNSAAC Président de l'Ankawa International Sébastien TOUZÉ , Directeur de la Fondation René Cassin, Professeur à l'Université Panthéon-Assas Paris II, Membre du Comité contre la Torture des Nations Unies
Analyse de la jurisprudence nationale et internationale dans le domaine de la prohibition de la torture et des traitements inhumains et dégradants	Carlos GONZÁLEZ , Ankawa International
La jurisprudence régionale dans la prohibition de la torture, traitements inhumains et dégradants, le cas du système européen et interaméricain des droits de l'homme	Laurence BURGORGUE-LARSEN , Professeur à l'Université Paris I Panthéon-Sorbonne
L'évolution de la lutte contre la torture et des traitements inhumains et dégradants dans le droit international	Amilcar ROMERO , Ankawa International
Les apports des tribunaux universels et ad hoc dans la prohibition de la torture, le cas de la Cour Internationale de Justice, la Cour Pénale Internationale et le Tribunal Pénal International pour l'ex-Yougoslavie	Flor PALACO , Ankawa International
Les Nations Unies et la lutte contre la torture dans le monde, le cas du Comité contre la Torture des Nations Unies	Sébastien TOUZÉ , Directeur de la Fondation René Cassin, Professeur à l'Université Panthéon-Assas Paris II, Membre du Comité contre la Torture des Nations Unies
Mots de clôture	Président d'Ankawa International

BILAN

Cette première association de la Fondation à ce programme de formation de l'Institut de démocratie et des droits de l'homme de l'Université catholique pontificale du Pérou a été une belle réussite, en témoigne la poursuite du projet en 2018. La consolidation de ce nouveau partenariat a ouvert la voie à une redéfinition du public cible du Cours international de

spécialisation qui s'étendra dès 2018 aux professionnels, avocats et autres militants des droits de l'homme. Il se rapprochera un peu plus du public cible de nos sessions délocalisées. La session de formation à Lima a accueilli 52 participants, exclusivement péruviens. 86% des participants ont obtenu le certificat de participation. 50 participants étaient des étudiants en droit, 1 participant était un sociologue et 1 participant était un psychologue.



BUENOS AIRES, ARGENTINE

DROIT INTERNATIONAL DES DROITS DE L'HOMME, DROIT INTERNATIONAL PÉNAL ET DROIT INTERNATIONAL HUMANITAIRE

PRÉSENTATION ET OBJECTIFS

L'idée d'organiser une session de formation à Buenos Aires est née en 2016 en partant du constat selon lequel l'Amérique Latine est un continent ayant connu récemment de graves violations des droits de l'homme. Malgré les travaux des organes de l'Organisation des États Américains et des États eux-mêmes, la protection des droits de l'homme n'est pas entièrement assurée sur ce continent. Ainsi, le renforcement des capacités dans le domaine des droits de l'homme doit passer par la formation des personnes concernées afin d'assurer l'effectivité de ces droits.

Au regard des problématiques spécifiques intéressant l'Amérique Latine, le choix a été fait d'intégrer à cette session de formation d'autres branches du droit international, que sont le Droit International Pénal et le Droit International Humanitaire.

Cette session a été organisée par la Fondation René Cassin et la Faculté de Droit de l'Université de Buenos Aires, grâce aux soutiens de la Coopération Régionale Française pour l'Amérique du Sud et de la Délégation régionale de coopération pour le Cône Sud et le Brésil de la République Française. Elle s'est tenue du 7 au 17 mars 2017 à la Faculté de Droit de Buenos Aires.

Cette session de formation était complétée par une conférence publique portant sur le sujet « Droits de l'Homme ; le caractère absolu de la prohibition de la Torture » organisée à l'Alliance Française de Buenos Aires. Par ailleurs, la Fondation René Cassin s'est associée à l'Ambassade Suisse en Argentine en soutenant l'organisation de l'exposition « Carl Lutz y la Casa de Cristal » qui se tenait du 15 au 29 mars 2017 dans la salle des Pas Perdus de la Faculté de Droit de l'Université de Buenos Aires.



PROGRAMME

THÈMES	INTERVENANTS
Ouverture de la session	Monica PINTO, Doyenne de la Faculté de Droit de Buenos Aires Pierre-Henri GUIGNARD, Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de France en République d'Argentine Agathe PETIT, Assistante de recherche, Fondation René Cassin
Cours introductif	Fabián SALVIOLI, Professeur à l'Université Nationale de La Plata, Ancien Président du Comité des Droits de l'Homme des Nations Unies
Les Nations Unies et les droits de l'homme	Yann KERBRAT, Professeur à l'Université Paris I Panthéon-Sorbonne
La protection internationale des droits des femmes	Susana SANZ CABALLERO, Professeur à l'Université CEU Cardenal Herrera de Valence
Les droits des peuples indigènes	Eduardo RAUL HUALPA, Juriste et Maître de Conférences à l'Université Nationale de Patagonie
La protection internationale des droits sociaux	Soledad GARCIA MUÑOZ, Juriste et Experte Internationale, Représentante en Amérique du Sud de l'Institut Interaméricain des Droits de l'Homme (IIDH)
Droit International Humanitaire	Elizabeth SALMON GARATE, Professeur à l'Université Catholique Pontificale du Pérou
Droit International Pénal	Muriel UBEDA SAILLARD, Professeur à l'Université Lille 2
Le système interaméricain de protection des droits de l'homme	Santiago CANTÓN, Secrétaire des Droits de l'Homme de la Province de Buenos Aires
Le système européen de protection des droits de l'homme	Sébastien TOUZÉ, Directeur de la Fondation René Cassin, Professeur à l'Université Paris II Panthéon-Assas, Membre du Comité contre la Torture des Nations Unies
Le Comité contre la Torture des Nations Unies	Claude HELLER, Membre du Comité contre la Torture des Nations Unies
Conférence publique – Droits de l'Homme : le caractère absolu de la prohibition de la torture	Sébastien TOUZÉ, Directeur de la Fondation René Cassin, Professeur à l'Université Panthéon Assas Paris II, Membre du Comité contre la Torture des Nations Unies
Cérémonie de clôture	Sébastien TOUZÉ, Directeur de la Fondation René Cassin, Professeur à l'Université Panthéon Assas Paris II, Membre du Comité contre la Torture des Nations Unies



BILAN

Cette première session de formation délocalisée à Buenos Aires a rencontré un grand succès et a conduit à renouveler le partenariat noué avec la Faculté de Droit de l'Université de Buenos Aires. Une seconde édition de cette session est prévue en juin 2018. La session a accueilli 54 participants venant principalement d'Argentine mais également du Brésil, du Mexique, de Belgique, de Colombie ou encore d'Équateur. Les participants étaient majoritairement des étudiants, des professeurs de droit et des fonctionnaires nationaux ou internationaux.

TÉMOIGNAGE D'UN PARTICIPANT



Laura GIOSA

Souvenirs de la première session de formation en droit international des droits de l'homme, droit international humanitaire et droit international pénal de Buenos Aires.

La première session de formation de la Fondation René Cassin dispensée à Buenos Aires en mars 2017 était, pour de nombreuses raisons, très enrichissante. Personnellement, cette session m'a permis de rencontrer des hommes et des femmes qui travaillent dans le domaine des droits de l'homme selon différentes perspectives : universitaires, chercheurs, fonctionnaires, étudiants et plus encore.

J'ai ainsi pu avoir des échanges enrichissants avec eux et leurs points de vue lors des cours et durant les moments de pause. Ces relations ont aussi été développées avec les professeurs qui sont intervenus durant cette session, leurs qualités humaines et

Cette session de formation de Buenos Aires a été appréciée par les participants qui ont mis en avant la qualité des cours dispensés par les intervenants et les liens faits avec les problématiques locales. L'interprétation simultanée des cours du français vers l'espagnol a permis aux intervenants et aux participants de pouvoir échanger efficacement. Le niveau des participants était particulièrement élevé avec un taux de réussite de plus de 98% au test final.

leurs niveaux académiques ont permis de créer ces opportunités d'échanges durant les cours. Toutes ces opportunités ont permis d'approfondir nos connaissances en droit international.

D'un autre côté, la variété des cours que nous avons pu suivre nous a permis de traiter de thématiques spécifiques en droit international des droits de l'homme, droit international humanitaire et droit international pénal avec un haut niveau d'exigence intellectuelle. Les sujets étaient exposés par les professeurs de la session sur la base de dossiers concrets relatifs à chaque problématique. Enfin, il faut noter que cette session s'est déroulée sans accroc et que les personnes responsables de la coordination de ce cours étaient toujours à notre disposition. Poursuivre ces sessions de formation en droit international est une extraordinaire contribution à la poursuite des valeurs qui ont inspirées les rédacteurs de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme.

YAOUNDÉ, CAMEROUN

LA JUSTICIABILITÉ DES DROITS ÉCONOMIQUES, SOCIAUX ET CULTURELS

PRÉSENTATION ET OBJECTIFS

La deuxième session de formation en droit international des droits de l'homme s'est tenue sur le thème : « La justiciabilité des droits économiques, sociaux et culturels », du 10 au 15 avril 2017, dans les locaux de l'Institut des relations internationales du Cameroun (IRIC), à Yaoundé, Cameroun.

Cette seconde session a été organisée par la Fondation René Cassin en partenariat avec le Centre des Nations Unies pour les Droits de l'Homme et la Démocratie en Afrique Centrale (Yaoundé, Cameroun) et l'Observatoire international de la démocratie et de la gestion des crises et conflits – OIDEC (Dakar, Sénégal) ; avec l'appui de l'École citoyenne et politique – ECPY (Yaoundé), de l'IRIC, de la Maison Hermès, de la Caisse d'Épargne d'Alsace et de la Banque Populaire Alsace Lorraine Champagne.

Après l'organisation de sessions de formation délocalisées à Abidjan (Côte d'Ivoire), Bamako (Mali) et Dakar (Sénégal), l'idée d'organiser au Cameroun une session de formation en Droit international des droits de l'homme est née d'un besoin croissant de satisfaire la demande locale, au regard de l'intérêt dont les praticiens du domaine ne cessent de faire montre et des difficultés qu'ils rencontrent pour effectuer le déplacement sur Strasbourg, afin de participer à la session annuelle d'enseignement. La session de Yaoundé se veut une session thématique de droit international des droits de l'homme appelée à se pérenniser et à aborder d'une année à l'autre un thème choisi en réponse au contexte régional des droits de l'homme.

PROGRAMME

THÈMES	INTERVENANTS
Allocutions d'ouverture	Louis-Marie NGONO, Représentant du Ministre des Relations Extérieures du Cameroun Ahowanou AGBESSI, Directeur du Centre des Nations Unies pour les Droits de l'Homme et la Démocratie en Afrique Elsa ZIMMER, Chargée de programme, Fondation René Cassin Mohamadou Lamine CISSE, Représentant de l'OIDEC Vincent de Paul EMAH EOUNDI, Directeur de l'École Citoyenne et Politique de Yaoundé Eric TABI, Directeur de l'Institut des Relations Internationales du Cameroun
Le système international de protection des droits de l'homme	Alain Didier OLINGA, Professeur à l'Institut des Relations Internationales du Cameroun
Droit International Humanitaire	Éric DAVID, Professeur Emérite à l'Université libre de Bruxelles



THÈMES	INTERVENANTS
Droit International Pénal	Éric DAVID, Professeur émérite à l'Université libre de Bruxelles
Le système africain de protection des droits de l'homme	Mabassa FALL, Représentant permanent de la FIDH auprès de l'Union Africaine
Droit des réfugiés	Aurélie TARDIEU, Maître de conférences à l'Université de Caen
Cours thématique – La garantie des droits économiques, sociaux et culturels dans le cadre de la prévention du terrorisme	Aurélie TARDIEU, Maître de conférences à l'Université de Caen
Cours thématique – Le droit à l'éducation	Sophie GROSBON, Maître de conférences à l'Université Paris Nanterre
Cours thématique – La dimension de genre dans l'accès aux droits économiques, sociaux et culturels en Afrique	Brusil Miranda METOU, Professeur à l'Université de Yaoundé II
Conférence de clôture – La Charte africaine de la démocratie, des élections et de la gouvernance, dix ans après	Luc MUBIALA MUTOY, Human Rights Officer Africa Section II
Cérémonie de clôture	Ahowanou AGBESSI, Directeur du Centre des Nations Unies pour les Droits de l'Homme et la Démocratie en Afrique Elsa ZIMMER, Chargée de programme, Fondation René Cassin Mohamadou Lamine CISSE, Représentant de l'OIDEC Vincent de Paul EMAH EOUNDI, Directeur de l'Ecole Citoyenne et Politique de Yaoundé

BILAN

Cette session a accueilli 103 participants, dont 43% de femmes, venant principalement du Cameroun, de République Démocratique du Congo, de République Centrafricaine et du Sénégal. Le thème de la session, ciblé sur la justiciabilité des droits économiques, sociaux et culturels, a remporté l'adhésion des participants, qui sont venus particulièrement nombreux à cette session.

TÉMOIGNAGE D'UN PARTICIPANT



Nicole DEMGUIA

J'ai eu le privilège de prendre part à la session délocalisée de Yaoundé du 10 au 15 Avril 2017 sur le thème « la justiciabilité des droits économiques sociaux culturels » qui a été une très belle expérience pour moi. C'était la première fois que je prenais part à une session d'enseignement de la Fondation René Cassin et mes attentes ont été de loin comblées.

L'expertise des intervenants, la qualité des débats et la pertinence des problématiques soulevées ont contribué à approfondir mes connaissances en matière de droits économiques, sociaux et culturels en général et en matière de droit à l'éducation en particulier.

C'était un réel cadre de partage d'expériences et de formation des relations académiques et professionnelles.

C'est ainsi que j'ai pu prendre contact avec des experts pour continuer d'échanger sur les problématiques développées pendant la session. Bien plus, cette session d'enseignement m'a encouragée à aller en profondeur en poursuivant des travaux de recherche en matière de droit international des droits de l'homme.

A cet effet, je recommande fortement les sessions d'enseignement de la Fondation René Cassin à venir aux jeunes diplômés et professionnels qui travaillent pour la promotion et la protection des droits de l'homme.



BEYROUTH, LIBAN

DROIT INTERNATIONAL DES DROITS DE L'HOMME

PRÉSENTATION ET OBJECTIFS

La Fondation René Cassin a organisé - conjointement avec l'Université Al-Jinan de Tripoli - la 5ème session internationale d'enseignement « Mona Haddad » en droit international des droits de l'homme à Beyrouth du 22 au 25 mai 2017.

L'objectif de la session de Beyrouth est d'offrir à un public multiple tant par ses nationalités que ses spécialités un enseignement d'excellence dans le domaine des droits de l'homme, afin de leur permettre de contribuer directement à la promotion et à la protection de ces derniers dans le cadre de leur vie professionnelle.

Le public est diversifié, d'une part, de par ses activités. Il est composé d'étudiants en droit de l'Université Al-Jinan de Tripoli, mais également de nombreux professionnels déjà en exercice issus des organisations internationales, des institutions nationales, de la famille judiciaire, de l'administration publique, et, plus largement, de la société civile.

Le public est également diversifié, d'autre part, de par son caractère international. Les participants viennent en effet de l'ensemble du Moyen-Orient pour assister à cette formation.

Le programme de formation vise à présenter d'une manière synthétique mais la plus complète possible les différents systèmes

de protection des droits de l'homme mis en place au niveau international et sur des plans régionaux, ainsi qu'à présenter les principes fondamentaux du droit des réfugiés, du droit international humanitaire, et de son corollaire le droit international pénal.

Il s'agit de permettre aux participants de renforcer leurs connaissances juridiques dans ces matières, mais également d'acquérir une compréhension d'ensemble du fonctionnement des mécanismes de protection des droits de l'homme et du droit humanitaire, ainsi que des interactions existant entre ces différents corpus.

Les cours sont tout particulièrement orientés en fonction des enjeux régionaux prédominant dans le monde arabe. Lors de cette 5ème session, la session s'est focalisée sur le système arabe de protection des droits de l'homme et sur l'examen périodique du Liban devant le Comité contre la Torture des Nations Unies qui a eu lieu au début de l'année 2017.

Plus largement, le programme de formation élaboré tend également à offrir une vision d'ensemble des nouveaux défis qui affectent la protection internationale des droits de l'homme, des lacunes persistant dans ce domaine et des possibilités d'action susceptibles de permettre un renforcement des mécanismes de protection existants.

PROGRAMME

THÈMES	INTERVENANTS
Allocutions de bienvenue	Bassam BARAKE, Président de l'Université Al-Jinan Sébastien TOUZÉ, Directeur de la Fondation René Cassin, Professeur à l'Université Panthéon Assas Paris II, Membre du Comité contre la Torture des Nations Unies Hervé SABOURIN, Directeur du Bureau Moyen-Orient de l'AUF
Cours introductif	Mohammed Saïd MAJZOUB, Doyen de l'Institut des Sciences Politiques et Chef de Département des droits de l'homme à l'Université Al-Jinan Mohammed Amin AL-MIDANI, Professeur invité, Université de Jinan, Secrétaire général de l'Association des amis de l'IIDH-Fondation René Cassin
Le système européen de protection des droits de l'homme	Mustapha AFROUKH, Université de Montpellier
Le système universel de protection des droits de l'homme	Sébastien TOUZÉ, Directeur de la Fondation René Cassin, Professeur à l'Université Panthéon Assas Paris II, Membre du Comité contre la Torture des Nations Unies
Le système arabe de protection des droits de l'homme	Tarek MAJZOUB, Conseiller d'Etat, Professeur à l'Université la Sagesse
Applications : Le système arabe de protection des droits de l'homme	Tarek MAJZOUB, Conseiller d'Etat, Professeur à l'Université la Sagesse Manar ZAÏTER, Avocate libanaise, Représentante de l'Institut de Genève des droits de l'homme au Liban Mohammed Amin AL-MIDANI, Professeur invité, Université de Jinan, Secrétaire général de l'Association des amis de l'IIDH-Fondation René Cassin
Droit des réfugiés	Alexis MARIE, Professeur, Université de Clermont Ferrand
Retour sur l'examen périodique du Liban par le Comité contre la Torture des Nations Unies	Sébastien TOUZÉ, Directeur de la Fondation René Cassin, Professeur à l'Université Panthéon Assas Paris II, Membre du Comité contre la Torture des Nations Unies Suzanne JABBOUR, Ancienne Membre libanaise au Sous-Comité des Nations Unies pour la prévention de la torture Mohammed Amin AL-MIDANI, Professeur invité, Université de Jinan, Secrétaire général de l'Association des amis de l'IIDH-Fondation René Cassin
Droit International Pénal	François ROUX, Chef du Bureau de la Défense, Tribunal spécial pour le Liban
Droit International Humanitaire	Mohammed Saïd MAJZOUB, Doyen de l'Institut des Sciences Politiques et Chef de Département des droits de l'homme à l'Université Al-Jinan



THÈMES	INTERVENANTS
Applications du droit international humanitaire	Mohammed Saïd MAJZOUB, Doyen de l'Institut des Sciences Politiques et Chef de Département des droits de l'homme à l'Université Al-Jinan Basma TABAGA, Croix Rouge, Bureau de Beyrouth Ahmad ISHRAKIEH, Professeur, Université Libanaise
Conférence de clôture : L'enseignement des droits de l'homme dans les universités arabes ; l'Université Jinan exemple	Mohammed Saïd MAJZOUB, Doyen de l'Institut des Sciences Politiques et Chef de Département des droits de l'homme à l'Université Al-Jinan
Cérémonie de clôture	Mohammed Saïd MAJZOUB, Doyen de l'Institut des Sciences Politiques et Chef de Département des droits de l'homme à l'Université Al-Jinan Sébastien TOUZÉ, Directeur de la Fondation René Cassin, Professeur à l'Université Panthéon Assas Paris II, Membre du Comité contre la Torture des Nations Unies

BILAN

25 participants ont assisté à cette session de formation, soit 11 femmes et 14 hommes. 5 nationalités étaient représentées avec une majorité de participants libanais. Des participants syriens, soudanais, yéménites et tunisiens étaient également présents. Le taux de réussite à l'examen final de cette session s'élève à 88%. Cette session bénéficie d'une traduction simultanée des cours en français et en arabe, ce qui permet à tous d'échanger dans les meilleures conditions. La qualité des interventions a été soulignée par les participants qui n'ont pas hésité à intervenir de manière critique et constructive durant les cours.



DAKAR, SÉNÉGAL

MIGRATION ET DROIT INTERNATIONAL DES DROITS DE L'HOMME

PRÉSENTATION ET OBJECTIFS

La Fondation René Cassin a organisé - en partenariat avec le Bureau régional Afrique de l'Ouest de la Fondation Friedrich Naumann pour la Liberté - la 8ème Session de Dakar du 18 au 29 septembre 2017. Cette session a bénéficié du soutien du Service de Coopération et d'Action Culturelle (SCAC) de l'Ambassade de France au Sénégal, le Bureau régional pour l'Afrique de l'Ouest du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (BRAO) et le Comité sénégalais des droits de l'homme (CSDH).

Après le succès de la première session thématique initiée en 2016, il a été décidé cette année de poursuivre dans cette voie en consacrant la session 2017 au thème « Migrations et droit international des droits de l'homme ».

L'organisation de cette session de formation répond à une exigence des acteurs du domaine d'être bien outillés pour mieux faire face à leur obligation de défendre et de promouvoir les libertés et les droits fondamentaux des citoyens ainsi que de renforcer de l'Etat de droit et de la culture démocratique en Afrique. Les organisateurs comptent ainsi contribuer au

renforcement des structures nationales, afin qu'elles manient avec de meilleurs outils les situations relatives à la protection des droits de l'homme.

Il s'agit, ce faisant, de mettre l'accent sur cette problématique particulière qui exerce un intérêt certain pour l'ensemble des professionnels des droits de l'homme œuvrant dans la région, mais également de développer l'attractivité de la session d'enseignement auprès de ce public et de renouveler l'offre de formation proposée compte tenu de l'ancienneté de la session.

L'objectif de la session de Dakar est d'offrir à un public francophone, originaire d'Afrique et d'Europe et issu de la famille judiciaire, des organisations de droits de l'homme et des forces de l'ordre ainsi qu'aux officiels gouvernementaux, un accès à un enseignement d'excellence dans le domaine du droit international des droits de l'homme et du droit international de la migration et de contribuer à la promotion de ces deux domaines dans le cadre des institutions nationales des Etats et de leurs juridictions.





PROGRAMME

THÈMES	INTERVENANTS
Allocution de bienvenue	<p>Diatourou NDIAYE, Directeur de cabinet du Premier Ministre du Sénégal</p> <p>Christophe BIGOT, Ambassadeur de France au Sénégal</p> <p>Francesco VERNIER, Ambassadeur d'Italie au Sénégal</p> <p>Andrea ORI, Représentant bureau régional Afrique de l'Ouest du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les droits de l'homme.</p> <p>Pape SENE, Directeur du Comité sénégalais des droits de l'homme</p> <p>Sébastien TOUZÉ, Directeur de la Fondation René Cassin, Professeur à l'Université Panthéon Assas Paris II, Membre du Comité contre la Torture des Nations Unies</p> <p>Inge HERBERT, Directrice de la FNF</p>
Leçon inaugurale	Emmanuel DECAUX , Professeur Emérite, Université Panthéon-Assas Paris II, Membre et ancien Président du Comité des disparitions forcées des Nations Unies
Le système européen de protection des droits de l'homme	Sébastien TOUZÉ , Directeur de la Fondation René Cassin, Professeur à l'Université Panthéon Assas Paris II, Membre du Comité contre la Torture des Nations Unies
Le système universel de protection des droits de l'homme	Emmanuel DECAUX , Professeur Emérite, Université Panthéon-Assas Paris II, Membre et ancien Président du Comité des disparitions forcées des Nations Unies
Le système africain de protection des droits de l'homme	Mabassa FALL , Représentant permanent de la FIDH auprès de l'Union africaine
Séminaires pratiques	<p>Aurélien GODEFROY, Doctorant, Université Panthéon-Assas Paris II</p> <p>David APPANAH, Doctorant, Université Panthéon-Assas Paris II</p>
Droit des réfugiés	Pauline HILMY , Bureau régional du UNHCR
Conférence spéciale : La Convention des Nations Unies pour la Protection de tous les Travailleurs Migrants et des membres de leur famille : quelle portée en Afrique de l'Ouest ?	Amadou TALL , Magistrat, Membre du Comité des Nations Unies pour la protection des droits des travailleurs migrants

THÈMES	INTERVENANTS
L'action du HCR face à la crise migratoire	Delphine LENEUTRE , Associée juridique, Représentation du UNHCR auprès des institutions européennes
La migration mixte : notion, tendances et défis en Afrique de l'Ouest	Mariana GOMES NETO , Membre du Groupe de travail régional sur les migrations mixtes
Les principes de Paris instituant les institutions nationales de protection des droits de l'homme	<p>Pape SENE, Président du Comité Sénégalais pour les Droits de l'Homme (CSDH)</p> <p>Abdoulaye MAR, Membre du CSDH</p>
Droit International Pénal	Rafaëlle MAISON , Professeur, Université Paris Sud
Droit International Humanitaire	Philippe LAGRANGE , Professeur, Doyen de l'UFR Droit et Sciences sociales, Université de Poitiers
Intervention de la coopération italienne	
L'action de la Commission Africaine des droits de l'homme et des peuples face au phénomène migratoire	Maya SAHLIFADEL , Commissaire à la Commission Africaine des droits de l'homme et des peuples, Rapporteur Spécial sur les réfugiés, les demandeurs d'asile, les personnes déplacées et les migrants en Afrique
Cérémonie de clôture	<p>Pape SENE, Directeur du Comité sénégalais des droits de l'homme</p> <p>Elsa ZIMMER, Chargée de programme de la Fondation René Cassin</p> <p>Daouda SECK, Chargé de programme de la Fondation Friedrich Naumann pour la Liberté</p>

BILAN

La thématique choisie cette année a soulevé un vif enthousiasme compte tenu de son actualité dans la sous-région et, plus largement, de sa pertinence pour l'ensemble du continent africain. Le riche programme de side-events mis en place a également contribué à valoriser le rayonnement de la session de formation.

130 auditeurs ont effectivement participé à la session de formation. Parmi les participants, 55 femmes étaient présentes, soit une proportion de 42 % - 16 nationalités étaient représentées : Bénin, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, République Démocratique du Congo, France, Côte d'Ivoire, Guinée, Italie, Maroc, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal, Tchad, Togo. Les participants étaient principalement des magistrats, avocats, huissiers, membres de forces de l'ordre, membres d'associations non gouvernementales, ainsi que des doctorants.

Un certificat de réussite a été délivré conjointement par la Fondation René Cassin et la FNF aux 80% de participants ayant réussi avec succès le test. Les 26 autres participants se sont, pour leur part, vu délivrer une attestation de présence.



TBILISSI, GÉORGIE

DROIT INTERNATIONAL DES DROITS DE L'HOMME

PRÉSENTATION ET OBJECTIFS

La Fondation René Cassin a organisé sa première session de formation à Tbilissi (Géorgie) du 16 au 20 octobre 2017. Ce projet est le fruit d'un partenariat avec la European University of Tbilisi et bénéficie du soutien de l'Ambassade de France en Géorgie.

Dans un premier temps, il a été décidé que cette session se tiendrait au mois de juin 2017. Des difficultés ont conduit au report de cette session de formation au mois d'octobre 2017. Des démarches ont cette fois été entreprises, avec le fort soutien de l'Institut Français, pour communiquer le plus largement possible autour de cet événement. Cette première session s'est tenue en langue anglaise.

L'objectif de la session de Tbilissi est d'offrir aux participants l'accès à un enseignement d'excellence dans le domaine du droit international des droits de l'homme.

Les cours dispensés étaient destinés aux étudiants de niveau avancé dans les sciences juridiques, politiques, humaines et sociales, aux magistrats et avocats, aux membres des organisations internationales gouvernementales et non gouvernementales, ainsi qu'à toute personne investie dans une organisation de la société civile intervenant dans le cadre de la promotion et de la protection des droits humains.



PROGRAMME

THÈMES	INTERVENANTS
Cérémonie d'ouverture	<p>Ioseb KELENJERIDZE, Doyen du Département de droit de la European University</p> <p>Pascal MEUNIER, Ambassadeur de France en Géorgie</p> <p>Eka BESELIA, Représentante du Comité juridique au sein du Parlement géorgien</p> <p>Irakli NADAREISHVILI, Représentant du Parquet Général de Géorgie</p> <p>Elsa ZIMMER, Chargée de programme, Fondation René Cassin</p>
Le système européen de protection des droits de l'homme	Rick LAWSON, Professeur, Faculté de Droit de l'Université de Leiden
Le système universel de protection des droits de l'homme	Antoine MADELIN, Directeur Advocacy International, Fédération Internationale des Droits de l'Homme
Droit International Humanitaire	Antoine KABORE, Boursier postdoctoral, Université de Manchester
Droit des réfugiés	Zuzana KOVALOVA, Fonctionnaire associé chargé des opérations extérieures, Unité de Protection, Bureau Régional du UNHCR dans le Caucase du Sud
Droit International Pénal	Antoine KABORE, Boursier postdoctoral, Université de Manchester
Conférence de clôture	Natia KATSITADZE, Première adjointe du Défenseur public, Bureau de l'Ombudsman de Georgie
Cérémonie de clôture	<p>Lasha KANDELAKISHVILI, Recteur de la European University</p> <p>Ioseb KELENJERIDZE, Doyen du Département de droit de la European University</p> <p>Elsa ZIMMER, Chargée de programme, Fondation René Cassin</p>



BILAN

Le programme de cette session a été élaboré avec l'intention de mettre en place une session générale, équilibrée entre la présentation des systèmes universels et européens de protection des droits de l'homme et droit international humanitaire, droit international pénal et droit des réfugiés. Durant ces 5 journées de formation, les participants ont bénéficié de la présence d'intervenants anglophones de haut niveau en provenance de l'Université de Leiden, de l'Université de Manchester, du bureau de la FIDH à Paris et de la représentation locale du UNHCR. Au final, 38 participants étaient présents à la session, dont 27 femmes.

Une variété de profils professionnels étaient représentée, parmi lesquels : 8 membres du bureau du Défenseur public de Géorgie, 5 magistrats, 4 avocats, 3 membres d'ONG, 13 étudiants de la European University, 5 étudiants provenant d'autres universités. Outre les participants de nationalité géorgienne, des auditeurs en provenance de l'Azerbaïdjan, l'Arménie, l'Ukraine et la Turquie étaient également présents.

Au final, 25 auditeurs ont réussi le test final et obtenu le certificat de réussite, soit un taux de réussite de 65%. Les 13 auditeurs ayant échoué au test final se sont, pour leur part, vu délivrer une attestation de présence.

La qualité des enseignements dispensés a, dans l'ensemble, été soulignée par les participants. La possibilité d'échanger tout au long des cours et à la fin de ceux-ci a été appréciée, de même que la disponibilité des intervenants.

Le bon niveau des participants doit également être relevé. Alors même qu'ils suivaient des cours spécialisés dans une langue distincte de leur langue maternelle, ces derniers se sont investis et n'ont pas hésité à prendre la parole tout au long de la session. Le fait que le groupe ait été composé d'une petite quarantaine de participants a, en outre, facilité la communication et le networking entre étudiants et professionnels, dans une atmosphère d'entraide et de convivialité.



PRETORIA, AFRIQUE DU SUD

LE SYSTÈME AFRICAIN DES DROITS DE L'HOMME DANS UNE PERSPECTIVE COMPARATIVE

PRÉSENTATION ET OBJECTIFS

La Fondation René Cassin a tenu du 23 au 27 octobre 2017, sa première session de formation délocalisée à Pretoria en s'associant au programme de cours avancés sur les droits de l'homme du Centre des droits de l'homme de l'Université de Pretoria.

Créé en 2000, le Programme avancé de cours sur les droits de l'homme (AHRC) était auparavant connu sous le nom de Programme de bonne gouvernance (BPG). Le programme consiste en des cours annuels avancés et de courte durée sur les questions relatives aux droits de l'homme, au développement et à la bonne gouvernance en Afrique.

Chaque cours, d'une durée d'une semaine, est présenté par des experts locaux et internationaux dans les domaines respectifs, avec un équilibre minutieux entre les universitaires et les praticiens. Les professionnels des droits de l'homme et du développement à tous les niveaux sont souvent confrontés aux défis multidisciplinaires posés par l'énorme fossé qui existe entre les droits de l'homme dans la pratique et les droits de l'homme en théorie.

Le partenariat conclu entre la Fondation et le Centre des droits de l'homme de l'Université de Pretoria portait sur l'organisation du cours avancé sur le système africain des droits de l'homme dans une perspective comparative, et visait à la mise en place d'un cours en langue française organisé et coordonné par la Fondation, se déroulant parallèlement au cours en langue anglaise organisé et coordonné par le Centre. Faute de public francophone, le cours s'est tenu dans la seule langue anglaise avec la participation d'un intervenant représentant la Fondation.



PROGRAMME

THÈMES	INTERVENANTS
Lundi 23 Octobre	
Ouverture	Dennis ANTWI , Manager, AHRC, Centre des Droits de l'Homme, Université de Pretoria Frans VILJOEN , Professeur, Directeur, Centre des Droits de l'Homme, Université de Pretoria
Les droits de l'homme en Afrique	Ben KIOKO , Juge, Cour Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples
La Charte Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples	Michelo HANSUNGULE , Professeur, Centre des Droits de l'Homme, Université de Pretoria
Le Protocole de Maputo sur les Droits des Femmes en Afrique	Ashwanee BUDOO , Chargé de programme, LLM Droits de l'Homme et Démocratisation en Afrique, Centre des Droits de l'Homme, Université de Pretoria
Le système de protection des droits de l'homme des Nations Unies	Magnus KILLANDER , Professeur associé, Centre des Droits de l'Homme, Université de Pretoria
Mardi 24 Octobre	
Le système interaméricain de protection des droits de l'homme	Clara BURBANO-HERRERA , Université de Gent, Belgique
Le travail de la Commission Interaméricaine des droits de l'homme et de la Cour Interaméricaine des droits de l'homme : quelques cas	Laurence BURGORGUE-LARSEN , Professeur associé, Université Paris I Panthéon-Sorbonne
Introduction aux rapports étatiques dans le système africain de protection des droits de l'homme	Ashwanee BUDOO , Chargé de programme, LLM Droits de l'Homme et Démocratisation en Afrique, Centre des Droits de l'Homme, Université de Pretoria
Mercredi 25 Octobre	
Mots de bienvenue	Géraldine REYMENANTS , Représentante Générale du Gouvernement de Flandres, Pretoria, Afrique du Sud
Le système européen de protection des droits de l'homme	Yves HAECK , Professeur, Université de Gent, Belgique
Le travail de la Cour européenne des droits de l'homme : quelques cas	Yves HAECK , Professeur, Université de Gent, Belgique

THÈMES	INTERVENANTS
Jeudi 26 Octobre	
La démocratie en Afrique	Michelo HANSUNGULE , Professeur, Centre des Droits de l'Homme, Université de Pretoria
La Charte Africaine des droits des enfants	Benyam MEZMUR , Président de Comité des droits de l'enfant des Nations Unies, Président du Comité africain d'experts sur les droits et le bien-être de l'enfant
Vendredi 27 Octobre	
L'accès à l'information en Afrique	Lola SHYLLON , Docteur, Centre des Droits de l'Homme, Université de Pretoria
Le mécanisme africain d'examen par les pairs	APRM, Représentant du Secrétariat
Le travail de la Commission Africaine des Droits de l'homme et des peuples et de la Cour africaine des droits de l'homme et des peuples	Frans VILJOEN , Professeur, Directeur, Centre des Droits de l'Homme, Université de Pretoria
L'exercice du rapport étatique	
Remise des certificats et cérémonie de clôture	

BILAN

Cette formation a accueilli 42 participants majoritairement des professionnels du droit et des droits de l'homme. Il s'agissait de juges, avocats, fonctionnaires nationaux et internationaux, des militants des droits de l'homme et d'étudiants avancés venant de la quasi-totalité des pays anglophones d'Afrique, de l'Allemagne, de la Belgique et du Brésil.

Le bilan cette première expérience en Afrique du Sud est plutôt mitigé. Malgré l'annulation de la section francophone, la participation de la Fondation au programme a été assurée et des discussions ont été menées pour la poursuite du projet. Il a ainsi été convenu que le partenariat avec le centre des droits de l'homme se poursuivrait en 2018 avec l'organisation conjointe de la même formation en langue anglaise. Cette dernière est annoncée pour la semaine du 22 au 26 octobre 2018.

Des contacts ont été également pris avec le SCAC de l'Ambassade de France en Afrique du Sud et l'Alliance Française en vue de projets d'enseignement dans le cadre, mais aussi en marge de la prochaine session de la Fondation à Pretoria. Ainsi est-il envisagé une conférence publique en français avec traduction simultanée vers l'anglais dans le cadre du cours avancé et une activité de formation (à déterminer) avec et à l'attention de la société civile sud-africaine intervenant dans le domaine des droits de l'homme.



PORT-AU-PRINCE, HAÏTI

DROITS DE L'HOMME ET DÉTENTION

PRÉSENTATION ET OBJECTIFS

La Fondation René Cassin a organisé la 6ème session de Port-au-Prince du 4 au 14 décembre 2017 sur le thème « Droits de l'homme et détention », en partenariat avec le Service de Coopération et d'Action Culturelle de l'Ambassade de France en Haïti, la Délégation de l'Union européenne en Haïti, l'École de la Magistrature (EMA) et l'Initiative de la Société Civile (ISC).

L'objectif de cette session est d'offrir aux participants l'accès à un enseignement d'excellence dans le domaine du droit international des droits de l'homme. Les cours dispensés sont destinés aux étudiants de niveau avancé dans les sciences juridiques, politiques, humaines et sociales, aux magistrats et élèves-magistrats, aux membres des organisations internationales gouvernementales et non gouvernementales, ainsi qu'à toute personne investie dans une organisation de la société civile haïtienne intervenant dans le cadre de la promotion et de la protection des droits humains.

La session de formation est traditionnellement réservée au public haïtien qui n'est souvent pas en mesure de participer à la session annuelle de Strasbourg et dont les possibilités d'accéder à des formations spécialisées en droit international des droits de l'homme demeurent malheureusement limitées.

Le thème choisi en 2017 est indéniablement d'actualité en Haïti. D'une part, les conditions carcérales sont déplorables en termes d'accès à l'alimentation, d'hygiène et d'accès à une aide médicale compte tenu d'un manque de moyen des prisons et de la situation de surpopulation carcérale. D'autre part, des problèmes structurels demeurent au plan juridique avec un recours marqué à la détention préventive prolongée sans accès au juge et la détention des mineurs.



PROGRAMME

THÈMES	INTERVENANTS
Allocutions de bienvenue	Matt WOODS, Conseiller politique de la Délégation de l'Union européenne en Haïti Thomas POIRIER, Attaché de coopération de l'Ambassade de France en Haïti Kesner Michel THERMESI, Directeur de l'École de la Magistrature Rosny DESROCHES, Directeur exécutif de l'Initiative de la Société civile Elsa ZIMMER, Chargée de programme, Fondation René Cassin
Conférence inaugurale	Florence ELIE, Ancienne Protectrice du Citoyen d'Haïti
Le système européen de protection des droits de l'homme	Anca AILINCAI, Professeur, Université de Grenoble-Alpes
Le système universel de protection des droits de l'homme	Fabian SALVIOLI, Professeur, Directeur de l'Institut des droits de l'homme de l'Université de La Plata, Ancien Président du Comité des droits de l'homme des Nations Unies
La protection non juridictionnelle contre les mauvais traitements en détention	Anca AILINCAI, Professeur, Université de Grenoble-Alpes
Droit International Humanitaire	Philippe WECKEL, Professeur, Université de Nice Sophia Antipolis
Le système interaméricain de protection des droits de l'homme	Fabian SALVIOLI, Professeur, Directeur de l'Institut des droits de l'homme de l'Université de La Plata, Ancien Président du Comité des droits de l'homme des Nations Unies
Droit International Pénal	Philippe WECKEL, Professeur, Université de Nice Sophia Antipolis
La prise en compte normative du détenu par le droit international (universel et régional) des droits de l'homme	Nino KARMAOUN, Conseiller principal, Gouvernance Démocratique du Bureau de l'OEA en Haïti
Les perspectives des nouveaux code pénal et code de procédure pénale pour l'amélioration de la situation des droits de l'homme en matière de détention en Haïti	Jean Joseph EXUMÉ, Avocat, Ancien Ministre de la Justice d'Haïti, Ancien Membre de la Commission interaméricaine des droits de l'homme

ACTIVITÉS DE RECHERCHE

THÈMES	INTERVENANTS
Projection d'un film sur René Cassin	Institut Français en Haïti
Conférence de clôture : La détention, un défi pour la justice haïtienne	Dilia LEMAIRE , Représentante du secteur des droits humains, Conseil Supérieur du Pouvoir Judiciaire Joan NADAL , Premier conseiller de la délégation de l'Union européenne en Haïti Stéphane MAICON , Premier Conseiller de l'Ambassade de France en Haïti Kesner Michel THERMESI , Directeur de l'Ecole de la Magistrature Rosny DESROCHES , Directeur exécutif de l'Initiative de la Société civile Elsa ZIMMER , Chargée de programme, Fondation René Cassin
Cérémonie de clôture	

BILAN

Durant ces 10 journées de formation, les participants ont bénéficié de la présence d'intervenants de haut niveau, parmi lesquels des professeurs d'université et l'ancien Président du Comité des droits de l'homme des Nations Unies, qui ont effectué le déplacement depuis la France et l'Argentine, ainsi que des experts issus de l'Organisation des Etats américains, du Conseil Supérieur du Pouvoir Judiciaire haïtien et de l'Office de protection du Citoyen. La qualité et la vivacité des échanges intervenus entre les participants et les intervenants ont témoigné du vif porté aux enseignements dispensés.

Un bon équilibre s'est mis en place entre, d'une part, des professeurs étrangers venus partager leur solide expertise universitaire, et, d'autre part, des intervenants de haut niveau exerçant à Port-au-Prince ayant partagé leur expérience de terrain quant aux enjeux de la détention en Haïti. Près de 250 dossiers de candidatures ont été présentés, et 74 participants ont été sélectionnés, parmi lesquels 27 femmes, soit 36 % des participants. 72 participants étaient effectivement présents tout au long de la session. Cette session était réservée aux ressortissants haïtiens.

JOURNÉE EN MÉMOIRE DE RENÉ CASSIN

Le 20 janvier, la Fondation René Cassin, la Cour européenne des Droits de l'Homme et la Commission Nationale Consultative des Droits de l'Homme (C.N.C.D.H.) ont organisé, avec le soutien de la République Française, une journée en mémoire de René Cassin qui s'est tenue à la Cour européenne des droits de l'homme.



THÈMES	INTERVENANTS
--------	--------------

Allocutions d'ouverture	<p>Guido RAIMONDI, Président de la Cour européenne des droits de l'homme</p> <p>Jean-Paul COSTA, Président de la Fondation René Cassin, Ancien Président de la Cour EDH</p> <p>Christine LAZERGES, Présidente de la C.N.C.D.H., Professeur Emérite de l'Université Paris I Panthéon Sorbonne</p>
-------------------------	--

Témoignages personnels	<p>Nicole QUESTIAUX, Présidente de section honoraire au Conseil d'Etat, Ancienne Ministre, Membre de la C.N.C.D.H.</p> <p>Alain BERTHOZ, Professeur honoraire au Collège de France, Membre de l'Académie des Sciences</p> <p>Jean WALINE, Ancien Président de l'Institut International des Droits de l'Homme, Professeur Emérite de l'Université Robert Schuman de Strasbourg</p> <p>Jean-Bernard MARIE, Ancien Secrétaire Général de l'Institut International des Droits de l'Homme, Directeur de Recherche au Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS)</p>
------------------------	---

René Cassin, contemporain capital

René Cassin, combattant des deux guerres mondiales	Claude HENRY, Vice-Président de l'Union Fédérale des Anciens Combattants
--	--

La place du judaïsme dans la formation du républicain laïc et l'action de René Cassin à la tête de l'Alliance israélite universelle	Charles LEBEN, Professeur Emérite de l'Université Panthéon Assas Paris II
---	---

La dimension philosophie de l'œuvre de René Cassin	Valentine ZUBER, Directrice d'études à l'Ecole Pratique des Hautes Etudes, Membre de la C.N.C.D.H.
--	--

L'actualité de l'œuvre de René Cassin

Les leçons internationales, l'ONU	Emmanuel DECAUX, Professeur Emérite de l'Université Panthéon Assas Paris II, Membre de la C.N.C.D.H.
-----------------------------------	--

Les leçons européennes	Sébastien TOUZÉ, Professeur à l'Université Panthéon Assas Paris II, Directeur de la Fondation René Cassin, Membre du Comité contre la Torture des Nations Unies
------------------------	---

Les leçons constitutionnelles	Patrick WACHSMANN, Professeur à l'Université de Strasbourg
-------------------------------	--

Les leçons administratives	Catherine TEITGEN-COLLY, Professeur à l'Université Paris I Panthéon Sorbonne, Membre de la C.N.C.D.H.
----------------------------	---

Conclusions	Laurence BURGORGUE-LARSEN, Professeur à l'Université Paris I Panthéon Sorbonne
-------------	--

COLLOQUE ANNUEL DE LA FONDATION

DROIT INTERNATIONAL ET EUROPÉEN DES DROITS DE L'HOMME ET BIOÉTHIQUE

Organisé à Bordeaux les 1er et 2 juin 2017, le colloque annuel de la Fondation René Cassin portait sur le thème Droit international et européen des droits de l'Homme et Bioéthique, thème retenu en vue de célébrer les vingt ans de la Convention d'Oviedo adoptée le 4 avril 1997 sous l'égide du Conseil de l'Europe. Cette manifestation était organisée en partenariat avec l'Université de Bordeaux, le Centre de recherche et de documentation européennes et internationales (C.R.D.E.I.) et la Région Nouvelle-Aquitaine.

Ce colloque était l'occasion de se pencher sur une thématique aussi sensible qu'évolutive, du fait de la nécessaire, mais difficile, conciliation entre le développement du progrès médical et scientifique et la préservation des droits fondamentaux de la personne humaine. Durant trois demi-journées, l'influence de plus en plus prégnante du droit international et européen des droits de l'homme sur les questions de bioéthique était appréhendée de façon pluridisciplinaire (« la diversité des approches »), thématique (« la richesse des contenus ») puis prospective (« la complexité des défis »), l'accent étant notamment mis sur les difficultés et sur les limites du contrôle supranational.



PROGRAMME

THÈMES	INTERVENANTS
Rapport introductif	Catherine GAUTHIER, Maître de conférences en droit public, Université de Bordeaux David SZYMCZAK, Professeur de droit public, Sciences Po Bordeaux
LA DIVERSITÉ DES APPROCHES Sous la présidence de Sébastien TOUZÉ, Professeur de droit public, Université Panthéon Assas Paris II, Directeur de la Fondation René Cassin, Membre du Comité contre la Torture des Nations Unies	
Droits de l'homme et bioéthique : une approche par la pratique scientifique	Alexandra DURR, Professeur de Médecine, Médecin généticienne de la Pitié Salpêtrière
Droits de l'homme et bioéthique : une approche par la philosophie	Marie GOMES DA CUNHA, Agrégée et Docteur en philosophie, Chargée de cours à l'Université de Bordeaux Montaigne
Droits de l'homme et bioéthique : une approche comparative France-USA	Jennifer MERCHANT, Professeure, Université Panthéon Assas Paris II, Membre de l'IUF
Une approche par les sources : le droit international de la bioéthique comme système normatif global	Christian BYK, Juge à la Cour d'Appel de Paris, Secrétaire général de l'Association internationale droit, éthique et science, Président du Comité d'éthique des sciences de la Commission française pour l'UNESCO, Vice-Président du Comité intergouvernemental de bioéthique
Une approche par les grands principes : droits de l'homme et bioéthique, entre universalité et pluralisme	Xavier BIOY, Professeur de droit public, Université de Toulouse
LA RICHESSE DES THÉMATIQUES Sous la présidence de Joël ANDRIANTSIMBAZOVINA, Professeur de droit public, Université de Toulouse	
DIDH et statut de l'embryon	Hélène HURPY, Maître de conférences en droit public, Université de Toulon
DIDH et gestation pour autrui : GPA et reconnaissance internationale des filiations	Sandrine SANA-CHAILLÉ DE NÉRÉ, Professeur de droit privé, Université de Bordeaux
DIDH et fin de vie	Marie LAMARCHE, Maître de conférences en droit privé, Université de Bordeaux
DIDH et droit à l'identité biologique	Adeline GOUTTENOIRE, Professeur de droit privé, Université de Bordeaux

THÈMES	INTERVENANTS
LA COMPLEXITÉ DES DÉFIS Sous la présidence de Jean-Paul COSTA, Président de la Fondation René Cassin et ancien Président de la Cour européenne des droits de l'homme	
Le juge face à la bioéthique	Paulo PINTO DE ALBUQUERQUE, Juge à la Cour européenne des droits de l'homme, Professeur à l'Université catholique de Lisbonne
« L'acceptabilité » des décisions de la Cour européenne des droits de l'homme en matière de bioéthique	Frédéric SUDRE, Professeur de droit public, Université de Montpellier
Suivi et mise en œuvre des règles bioéthiques internationales	Laurence LWOFF, Chef de la division de bioéthique du Conseil de l'Europe
Le défi de l'expérimentation	Fabien MARCHADIER, Professeur de droit privé, Université de Poitiers
Bioéthique et transnationalité	Sébastien PLATON, Professeur de droit public, Université de Bordeaux
Conclusions générales	Jean-Pierre MARGUENAUD, Professeur de droit privé, Université de Limoges



PRIX DE THÈSE RENÉ CASSIN

Soucieuse de développer et favoriser la publication de travaux de recherche sur les droits de l'homme, la Fondation René Cassin - Institut International des Droits de l'Homme décerne chaque année un prix de thèse René Cassin francophone (depuis 2006) et anglophone (depuis 2012).

La procédure de candidature à l'obtention de ce prix de Thèse est ouverte aux docteurs en droit ayant soutenu leur thèse dans l'un des domaines suivants : Droit international des droits de l'homme, Droit régional des droits de l'homme, Droit comparé des droits de l'homme et Théorie juridique des droits de l'homme.

L'attribution de ce prix, lors de la cérémonie d'ouverture de la session annuelle d'enseignement, permet la publication de l'ouvrage aux Éditions Pedone dans la collection « Publications de l'Institut International des Droits de l'Homme ».

Le Prix de Thèse René Cassin francophone 2017 a été attribué à Mme Améyo Délali KOUASSI pour sa thèse portant sur «**La Responsabilité Internationale pour violation des droits de l'homme**», thèse soutenue à l'Université de Poitiers sous la direction de M. Sébastien TOUZÉ, Professeur à l'université de Paris II Panthéon-Assas.

Aucune Mention spéciale pour le Prix de Thèse francophone René Cassin 2017 n'a été attribuée.

Le Prix de Thèse René Cassin anglophone a été attribué à **Mr. Eduardo GILL-PEDRO**, pour sa thèse sur le sujet «**EU Fundamental Rights and National Democracies: Complementary or Contradictory?**», thèse soutenue à l'University of Lund, sous la direction de Mr. Xavier GROUSSOT, Professor at the University of Lund et Mr. Henrik WENANDER, Associate Professor at the University of Lund.

Une mention spéciale du Prix de thèse anglophone a été attribuée à **Mr. Zalalem Mogessie TEFERRA** pour sa thèse sur le sujet «**National Security in International Law : Meaning and Application in International Human Rights Law, International Refugee Law and International Humanitarian Law**», thèse défendue au Graduate Institute of International and Development Studies, Geneva sous la direction de Mr. Vincent CHETAIL, Professor at the Graduate Institute of International and Development Studies, Geneva



PUBLICATIONS



Julien CAZALA, Yannick LECUYER et Bérangère TAXIL (dir.)
Sexualité et Droit International des Droits de l'Homme,
Paris, Pedone, 2017



Ludovic PAILLER
Le respect de la Charte des droits fondamentaux de l'Union Européenne
dans l'espace judiciaire européen en matière civile et commerciale,
Paris Pedone, 2017



Walid BEN HAMIDA et Frédérique COULÉE
Convergences et contradictions du droit des investissements et des
droits de l'homme : Une approche contentieuse, Paris, Pedone, 2017



Pauline LESAFFRE
Le choix subjectif de mort dans le droit européen des droits de l'homme
- Etude critique du contentieux strasbourgeois, Paris, Pedone, 2017

AUTRES ACTIVITÉS

LE CONCOURS EUROPÉEN DE PLAIDOIRIES RENÉ CASSIN

La Fondation René Cassin a organisé conjointement avec la Faculté de Droit, de Sciences Politiques et de Gestion de l'Université de Strasbourg, la 32^{ème} édition du Concours européen de plaidoiries René Cassin du 22 au 24 mars 2017. Ce concours était organisé grâce aux soutiens de Sciences Po Strasbourg, l'Université de Strasbourg, le Barreau de Strasbourg, les Editions Lexis Nexis, l'association Média Droit, la Cour européenne des droits de l'homme, le Conseil de l'Europe, la Région Grand-Est, la Ville de Strasbourg, le Ministère des Affaires étrangères et du développement international et le Ministère de la Justice du Gouvernement du Grand-Duché de Luxembourg, la 32^{ème} édition du Concours européen de plaidoiries René Cassin du 22 au 24 mars 2017

Ce concours de plaidoiries en droit européen des droits de l'homme propose, chaque année, aux étudiants de master 1 ou master 2 d'universités francophones, de traiter un cas fictif. Cette année, le sujet était celui de la santé.

30 équipes, sélectionnées sur la base d'un mémoire écrit, se sont affrontées pendant trois jours lors des demi-finales au Conseil de l'Europe et de la finale à la Cour européenne des droits de l'homme suivant la procédure en vigueur devant cette dernière. Les membres des jurys de demi-finales étaient des professeurs, maîtres de conférences, avocats et fonctionnaires du Conseil de l'Europe et de la Cour européenne des Droits de l'Homme.

L'équipe du Collège d'Europe de Bruges (requérant) et l'équipe de l'Université Aix Marseille (défenseur) se sont affrontées lors de la finale qui a eu lieu dans la grande salle d'audience de la Cour européenne des droits de l'homme et face à un prestigieux grand jury composé de Professeurs, Juges de la Cour européenne des droits de l'homme, Représentant du Conseil d'État, ancien Jurisconsulte de la Cour européenne des droits de l'homme, représentants des autorités locales, avocats, etc.

Le Collège d'Europe de Bruges a remporté cette grande finale. La Fondation René Cassin a remis à cette occasion le Prix du Meilleur Plaidoir de la Finale consistant en une prise en charge de sa participation à sa 48^{ème} session annuelle d'enseignement portant sur le thème « Santé et Droit International des Droits de l'Homme ».



LE CONCOURS DE PLAIDOIRIES DE BUDAPEST

La Fondation René Cassin soutenait l'organisation du 2^{ème} Concours de Plaidoiries francophone qui s'est tenu le 24 novembre 2017 à Budapest (Hongrie). Le thème du Concours portait sur la liberté d'expression et liberté de la presse. Ce concours était organisé par l'Ambassade de France en Hongrie, l'Institut Français de Budapest et l'Université Eötvös Loránd. Il était ouvert aux étudiants en droit francophones de Hongrie, Roumanie, Slovaquie, Slovénie, Bulgarie, Croatie, Lettonie, Lituanie, Pologne et République Tchèque. Deux étudiants ont été récompensés : Clélie EMILE (catégorie « étudiants en France ») et Olivia GHIORGHIU (catégorie « étudiants en Europe centrale »).

CINÉMACTION

La Fondation René Cassin soutenait l'organisation du CinémAction. Cet événement s'est tenu à Paris les 8 et 9 décembre 2017 et portait sur le thème « Genre et migrations : quels droits pour les femmes migrantes ? », il était organisé par Terre des Hommes. Cette rencontre permettait aux participants d'assister à une conférence magistrale, à des projections de documentaires suivis d'une table ronde et d'un débat, et de visiter l'exposition « Tisser entre deux rives ».



NOTRE PROGRAMME 2018

Du 5 au 10 février 2018 : 5ème session de formation à **Bamako (Mali)**

Du 19 février au 9 mars 2018 : 2ème session de formation à **Lima (Pérou)**

Du 4 au 6 avril 2018 : Concours européen de plaidoiries René Cassin

Du 2 au 7 avril 2018 : 3ème session de formation à **Yaoundé (Cameroun)**

Du 30 avril au 5 mai 2018 : 1ère session de formation à **Tunis (Tunisie)**

Du 11 au 15 juin 2018 : 2ème session de formation à **Tbilissi (Géorgie)**

Du 18 au 29 juin 2018 : 2ème session de formation à **Buenos Aires (Argentine)**

Du 18 au 29 juin 2018 : 21ème formation intensive en droit des réfugiés à **Strasbourg (France)**

Du 2 au 20 juillet 2018 : 49ème session d'été «Les défenseurs des droits de l'homme» à **Strasbourg (France)**

Du 17 au 28 septembre 2018 : 9ème session de formation à **Dakar (Sénégal)**

Septembre : 6ème session de formation « Mona Haddad des droits de l'homme » à **Beyrouth (Liban)**

Du 22 au 26 octobre 2018 : 2ème session de formation à **Pretoria (Afrique du Sud)**

Du 3 au 13 décembre 2018 : 7ème session de formation à **Port-au-Prince (Haïti)**

2, Allée René Cassin - F - 67000 Strasbourg
 Tél. : +33 (0)3 88 45 84 45 | Fax : +33 (0)3 88 45 84 50
 administration@iidh.org | www.iidh.org

